

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



1^{er} juin 2021

Présentation du rapport d'activité



Produit de la fusion des fédérations FEMACHAMP, FEMALOR et FEMALSACE : la FEMAGE est devenue, par l'impulsion de ses membres, la Fédération de l'Exercice coordonné et des MAisons de santé en Grand-Est. Le Conseil d'Administration et l'équipe des salariés proposent, au travers de ce premier rapport, le témoignage de l'implication de la Fédération dans le développement de l'exercice coordonné en Grand-Est, au cours d'une année « exceptionnelle » liée à la COVID-19.

Juin 2021

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	2
1.1. Avant-propos	2
1.2. La FEMAGE : Une « jeune » fédération	3
1.3. L'année 2020 en Bref	5
2. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'EXERCICE COORDONNE	8
2.1. Représenter les exercices coordonnés dans les instances régionales et départementales	8
2.2. Animation territoriale	9
2.3. Observatoire Grand-Est des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles	10
2.4. La Facilitation : Un accompagnement des équipes	14
2.5. E-Santé	17
3. RENFORCER LES ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE AU SEIN DES EXERCICES COORDONNES	18
3.1. Création et renforcement des liens avec les partenaires	18
3.2. Organisation des exercices coordonnés pendant la Pandémie COVID 19	20
3.3. Développement de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en MSP	23
3.4. Appui au déploiement des programmes nationaux	24
3.5. Programme de dépistage de la rétinopathie : RETINOEst	26
4. CONTRIBUER A LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DES EXERCICES COORDONNES	28
4.1. Assurer le portage et l'animation de la formation PACTE-MSP en Grand-Est	28
4.2. Développer le Diplôme Universitaire « Coordination de projets de santé publique en soins primaires »	31
4.3. Promouvoir la formation « Gestion et management des maisons de santé et organisations de soins primaires coordonnés »	33
4.4. Être un appui régional pour la promotion et l'animation des formations proposées par Form'AVEC	35
4.5. Organiser le colloque annuel de la Fédération pour soutenir les exercices coordonnés en Grand-Est	36
5. CONSOLIDER L'ORGANISATION INTERNE	37
5.1. Organiser les activités de la FEMAGE et favoriser l'intégration des ressources humaines	37
5.2. Mettre en œuvre la démarche qualité afin d'améliorer le fonctionnement de la Fédération et répondre aux attentes des utilisateurs	39
5.3. Développer la communication externe et renforcer l'adhésion des structures coordonnées	40

1. Introduction

LA FEDERATION DE L'EXERCICE COORDONNE ET DES MAISONS DE SANTE EN GRAND-EST

1.1. Avant-propos

Chers adhérents, Chères adhérentes,

Cher lecteurs, chères lectrices,

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a mis à rude épreuve nos organisations et accentué les failles du système de santé. Malgré les difficultés, les épreuves et parfois les pertes, vous avez, les exercices coordonnés, fait preuve de résilience pour assurer dans vos structures la continuité des soins, et pris soins des patients touchés par la COVID-19.

Nous devons tirer bénéfice de cette crise sanitaire : l'effet « accélérateur » sur la transformation du système de santé. Les professionnels de santé ont trouvé dans les différentes formes de l'exercice coordonné les avantages à travailler en équipe pluriprofessionnelle. Aujourd'hui, force est de constater qu'en Grand-est, les dynamiques de projets sont nombreuses et contribuent au développement des ESP, MSP et CPTS. Toutefois, les équipes ont besoin d'un accompagnement pour donner naissance et faire vivre quotidiennement leur projet.

La FEMAGE est constituée d'un Conseil d'Administration dont ses membres exercent en structures coordonnées, mais elle est aussi une équipe de salariés qui œuvre quotidiennement pour accompagner les équipes du Grand-Est dans leur projet : facilitation, santé publique, formations...

Le rapport d'activité permet de mesurer l'ampleur des travaux menés en 2020 avec notamment la structuration de la Fédération depuis sa fusion, la formation PACTE ESP, le DU CSP2, et toutes les actions en lien avec la COVID-19 : les observatoires, le dépistage, la vaccination...

Si l'historique de la FEMAGE appartient à celui des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles du Grand-Est, à ce jour, la volonté de la Fédération est d'être la Fédération des exercices coordonnés. Nos ambitions en 2021 sont d'accompagner les ESP, de porter la formation PACTE CPTS, de poursuivre le développement des MSP et vous retrouver lors de notre colloque annuel pour partager vos expériences, vos projets et vos besoins dans la convivialité du présentiel !

Dr Marie France GERARD, Présidente de la FEMAGE

1.2. La FEMAGE : Une « jeune » fédération



LA FUSION DES ANTE-FEDERATIONS

Avant juillet 2019, en Grand-Est 3 fédérations (FEMALSACE, FEMACHAMP et FEMALOR) avaient une activité à but similaire. Elles accompagnaient les projets de Maisons de santé pluriprofessionnelles, les équipes de soins primaires et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé. Sur leur territoire, elles promouvaient le développement de l'exercice pluriprofessionnel en soins primaires coordonnés auprès des services publics et institutionnels.

Le rapprochement des trois fédérations a été encouragé par les instances régionales, avec la volonté de maintenir des antennes territoriales permettant de conserver et d'appréhender les spécificités territoriales.

Ainsi, la fusion des 3 fédérations intervient après la signature d'un traité de fusion le 25 avril 2019. L'Assemblée Générale Extraordinaire organisée le 27 juin 2019 fonde les statuts de la Fédération des Maisons de Santé et organisations de soins de proximité coordonnés du Grand-Est : la FEMAGE.



MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA FEMAGE

Dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), des fiches actions ont été contractualisées avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est et le Conseil Régional du Grand-Est.

Les activités de la Fédération sont déclinées en 3 pôles d'activités dont le rapport d'activité présente les actions menées par la FEMAGE en 2020 :

- la coordination du développement territorial,
- le développement de la santé publique en soins primaires,
- la formation des professionnels.

Enfin, pour mener les différentes activités, la FEMAGE est constituée d'une équipe de proximité :

- Un Conseil d'Administration en proximité des équipes par la représentation des territoires par 3 Vice-Présidents (Champagne/Ardenne, Lorraine, Alsace).
- une équipe de professionnels : animateurs territoriaux, chargés de missions, infirmières en ETP. Les ressources humaines des anciennes Fédérations ont été intégrées, organisées et renforcées par de nouveaux professionnels.

EVOLUTION DES STATUTS EN NOVEMBRE 2020

Les dynamiques des territoires et celles de l'exercice coordonné en Grand-Est ont invité les administrateurs de la Fédération à faire évoluer les statuts de la FEMAGE.



La FEMAGE devient la Fédération de l'Exercice coordonné et des MAisons de santé en Grand-Est. Elle promeut l'exercice coordonné pluriprofessionnel libéral et salarial en soins primaires et secondaires, pour une amélioration de l'accès aux soins de proximité et de la qualité des soins à l'échelle de la région Grand Est.

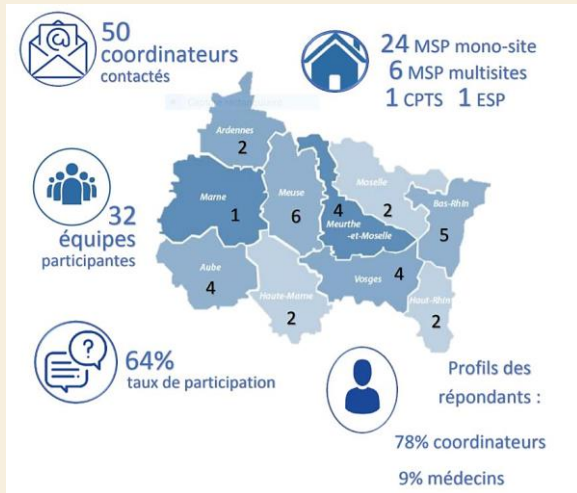
CHARTRE DES VALEURS DANS L'ACTION

Collectif	Bienveillance	Engagement	Partage	Service
<ul style="list-style-type: none">• Quotidiennement nous oeuvrons pour le développement de la pluriprofessionnalité• Nous prônons l'intérêt de la complémentarité des compétences au sein des équipes.• Nous sommes attentifs au partage des responsabilités et des décisions au sein de la Fédération	<ul style="list-style-type: none">• Nous veillons au bien être de nos collaborateurs en étant attentifs à leurs besoins• Nous sommes engagés dans une démarche d'écoute, de soutien et d'empathie avec les équipes coordonnées• Nous sommes attachés à inclure toutes les personnes, organisations et institutions en rapport avec les objectifs poursuivis par la Fédération	<ul style="list-style-type: none">• Nous sommes engagés pour apporter au mieux nos services aux professionnels et aux équipes coordonnées dans la construction de leur projet de santé<ul style="list-style-type: none">• Nous encourageons l'engagement individuel au bénéfice du collectif et des actions de la Fédération• Nous sommes une interface entre les équipes coordonnées et les instances locales et régionales	<ul style="list-style-type: none">• Nous sommes attentifs à partager à l'ensemble des équipes : les informations, connaissances et savoirs.• Nous partageons les valeurs de la Fédération au travers des projets.	<ul style="list-style-type: none">• Nous cherchons à développer des services en lien avec les besoins des professionnels et des équipes coordonnées• Nous souhaitons pouvoir proposer un service de qualité aux bénéficiaires de la Fédération<ul style="list-style-type: none">• Nous nous inscrivons dans une démarche d'écoute, d'observation et de proximité avec les équipes et futures organisations coordonnées.

1.3. L'année 2020 en Bref

JANVIER 2020 : Rassemblement des facilitateurs à Strasbourg

1^{er} rassemblement des facilitateurs du Grand-Est avec l'intervention du Dr Didier Ménard (AVEC Santé) afin de construire collectivement une culture commune de la facilitation, d'harmoniser les pratiques... 2 journées pour aborder différentes dimensions : l'acculturation des équipes à l'exercice coordonné, les valeurs partagées...



MARS 2020 : Lancement du premier observatoire Covid 19

Début de la pandémie, les soins primaires sont sur le front pour faire face à cette situation exceptionnelle. Les exercices coordonnés s'organisent pour poursuivre l'accueil des patients et soigner ceux atteints par le COVID. La FEMAGE lance son premier observatoire COVID-19 des MSP.

MAI 2020 : Premier flash info

Le contexte sanitaire noie les professionnels de santé sous une quantité d'informations dont l'actualisation de ces dernières est rapide. Afin de maintenir le lien avec les équipes coordonnées, la FEMAGE lance son premier « Flash info » consacré aux thèmes de l'actualité du mois de mai : déconfinement, contact tracing... Le « Flash info » devient un outil de communication mensuel, simple, rapide, avec des liens et sur l'actualité du moment : du sur-mesure !



Chères équipes,

Le gouvernement a présenté la semaine dernière les mesures d'accompagnement de la stratégie de déconfinement progressif à compter du 11 mai prochain. Les équipes de soins coordonnés auront, une nouvelle fois, un rôle important dans cette nouvelle étape : accès et continuité des soins, organisation de tests massifs, contact tracing, préparation à un éventuel nouveau pic épidémique, etc.

Ce flash info évoquera la nouvelle checklist de l'AVECSanté, le contact tracing, les tests sérologiques mais également l'implémentation « PRO » proposée par le MSP ainsi que la mise à jour du document d'appui au SPPAD. Vous y trouverez enfin des rappels sur les fiches du gouvernement, l'aggravement en matière de protection et la prise en charge des maladies chroniques dans ce contexte.

100% CHECK LIST n°2 : organisation en équipe de la phase de déconfinement

Comme depuis le début de la crise, vous allez continuer à vous adapter, à réajuster votre organisation, à être inventifs. Nous vous communiquons ainsi la « Check List Hamédro 2 » publiée par l'AVECSanté à laquelle la FEMAGE a contribué. Elle vous permettra de vous questionner en équipe autour :

- de la reprise progressive des activités suspendues ;
- de la prise en charge des patients non-COVID ;
- des messages de prévention et d'alerte général ;
- du projet de santé et de la gestion de crise ;
- des tests ;
- du suivi des patients COVID-19.

lien : <https://www.avecsante.fr/check-list-covid-2/>

100% LE CONTACT TRACING

Cette stratégie de déconfinement s'appuie sur la nécessité d'identifier et d'isoler les personnes potentiellement malades et contagieuses, mais aussi de recenser l'ensemble des personnes avec qui elles ont été en contact rapproché, au cours des jours précédant l'apparition des symptômes, afin qu'elles soient immédiatement invitées à se faire tester et qu'elles soient également suivies à leur domicile. Les médecins constitueront le premier maillon de cette organisation. Un téléservice dénommé « Contact Covid » élaboré par l'Assurance Maladie et accessible via amélico sera disponible à compter du 11 mai prochain. Il permettra aux médecins d'enregistrer l'ensemble des informations concernant leur patient et les éventuels contacts qu'il auraient eus.

Les plateformes de rappel des cas contacts pourront être consultées dans les communes à venir sur des structures coordonnées territoriales. Toutes les organisations mises en place par les professionnels de santé de ville dans les Communautés professionnelles territoriales de santé, maisons et pôles de santé, plateformes territoriales d'appui, centres Covid dédiés, etc.), le cadre juridique et financier d'une telle délégation sera règlementé prochainement.

lien : <https://www.amei.fr/medecin/actualites/medecins-au-cour-du-circuit-de-contact-tracing-des-patients-covid-19>

FLASH INFO COVID-19 - 06 mai 2020 - FEMAGE



JUILLET 2020 : Don d'un véhicule par le Conseil Départemental du Haut-Rhin (68)

Remise officielle d'un véhicule réformé à la FEMAGE afin d'assurer le dépistage de la Rétinopathie. Mr Alain Grappe, Vice-Président du Conseil Départemental, et Mme Martine Dietrich, Conseillère départementale étaient présents pour la remise en main propre des clés.

Le Conseil Départemental est un partenaire fidèle et actif du programme de dépistage. Le véhicule réformé, un Renault Kangoo, contribue aujourd'hui à faciliter les actions du RETINOEST sur le terrain.

SEPTEMBRE 2020 : PACTE ESP

Organisation d'une demi-journée d'échanges entre la première et la seconde promotion de PACTE ESP. A cette occasion, les coordinateurs de ces deux promotions ont engagé une réflexion sur la création d'un collectif des coordinateurs du Grand-Est afin de partager quotidiennement sur leurs pratiques professionnelles.



REMISE DES DIPLOMES : PROMO 1

Première remise des diplômes de PACTE ESP à Nancy. Suite à la rédaction d'un mémoire s'appuyant sur leur expérience, 18 coordinateurs de MSP du Grand-Est ont reçu un diplôme d'établissement délivré par l'EHESP.

Félicitations à tous les diplômés et aux formatrices-relais pour la mise en œuvre de ce premier format de formation.





WEBINAIRES
De 9h30 à 12h30



OCTOBRE 2020 : 3EME COLLOQUE ANNUEL

Les conditions sanitaires ont contraint d'annuler en dernières minutes le 3^{ème} Colloque annuel de la FEMAGE qui devait avoir lieu à Epinal dans les locaux de l'ENSTIB.

L'équipe de la FEMAGE a réagi rapidement pour proposer aux participants un format adapté en animant 2 webinaires au cours d'une matinée.

OCTOBRE 2020 : LANCEMENT DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE CSP2

1^{ère} session de formation du DU CS2P. 20 professionnels de santé des soins primaires inscrits pour constituer cette première promotion.



NOVEMBRE 2020 : MAINTIEN DES DEPISTAGES DE LA RETINOPATHIE

L'actualité sanitaire perturbe l'organisation des dépistages de la rétinopathie dans les départements avec notamment la mise en place du 2^{ème} confinement. Forte de l'expérience du premier confinement, l'équipe s'est organisée pour maintenir les dépistages, garantir la sécurité des patients et surtout éviter les pertes de chance.

DECEMBRE 2020 : WEBINAIRE ORGANISE PAR IREPS GRAND-EST

Invitation de la FEMAGE au webinaire sur l'Education Thérapeutique du Patient : « Comment améliorer la prise en compte des patient.es dans les programmes d'ETP ? » rassemblant patients et professionnels de santé.

Les exercices coordonnés sont des acteurs indispensables pour permettre une ETP pluriprofessionnelle de proximité.



2. Favoriser le développement territorial de l'exercice coordonné

LA PROXIMITE AU SERVICE DES EQUIPES COORDONNEES

2.1. Représenter les exercices coordonnés dans les instances régionales et départementales

Enjeux :

Les difficultés d'accès à un médecin ou à un professionnel de santé se multiplient. Dans ce contexte, l'accès aux soins de proximité est un enjeu de santé publique. L'accès aux soins peut être défini comme la facilité pour la population d'accéder à un service de santé.

L'exercice coordonné (ESP, MSP, CPTS...) sont des structures opérationnelles répondant à la désertification médicale des territoires ruraux et urbains.

LES PERSPECTIVES EN 2021

Poursuivre les objectifs et les actions

L'exercice coordonné consiste à faire mieux ensemble pour le bien des patients tout en facilitant l'exercice de sa profession. En ce sens la FEMAGE, Fédération de l'exercice coordonné et des MSP en Grand-Est, promeut les différentes formes d'exercice coordonné auprès de ses partenaires. Le développement de l'exercice coordonné repose sur la coopération et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire Grand-Est.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Pérenniser et développer les partenariats locaux,
- ✓ Participer à la démarche d'évaluation des dispositifs d'exercice coordonné conduite par l'ARS-GE,
- ✓ Apporter une expertise aux délégations territoriales,
- ✓ Participer aux comités techniques, commissions etc...

MOYENS MOBILISES

- ✓ Les membres du CA, la direction et les salariés.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Représentation des exercices coordonnés dans les comités départementaux et régionaux des soins de proximité, les comités des soins de villes,
- ✓ Participation aux comités régionaux de validation des CPTS et de pilotage des ESP,
- ✓ Participation aux tables de concertation départementales organisées par le Conseil Régional Grand-Est (CR-GE) : Attractivité, Sport-Santé, Mobilité et Santé des jeunes,
- ✓ Réalisation d'un benchmark à l'intention de la feuille de route du CR-GE sur l'installation des médecins,
- ✓ Rédaction d'une note de synthèse s'appuyant sur les observatoires COVID-19 réalisés pour le Ségur de la Santé,
- ✓ Participation aux temps associatifs AVEC Santé,
- ✓ Représentation des coordinateurs Grand Est à la Commission nationale coordination d'AVEC Santé (enquête nationale, élaboration d'un guide de la coordination pour fin 2021).

2.2. Animation territoriale

Lors de la création de la FEMAGE, la Fédération avait cette ambition de maintenir et de renforcer les ancrages et ainsi maintenir les dynamiques territoriales. La fonction d'animation territoriale s'inscrit dans cette volonté de proximité avec les équipes actives et/ou en projet de création.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Être un soutien de proximité pour les structures d'exercice coordonné,
- ✓ Informer, orienter les équipes coordonnées vers les bonnes ressources,
- ✓ Assurer le lien avec/entre les coordonnateurs,
- ✓ Être identifié par les acteurs institutionnels comme l'expert de l'exercice coordonné,
- ✓ Accompagner les territoires, faire émerger et soutenir les projets,
- ✓ Coordonner les actions de facilitation,
- ✓ Maintenir à jour l'observatoire des structures.

LES MOYENS MOBILISES

L'animation territoriale est assurée par 3 animateurs territoriaux répartis sur la région Grand-Est :

- Champagne Ardennes,
- Meuse, Meurthe & Moselle, Moselle,
- Alsace, Vosges.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Mise en œuvre de comités de suivi des projets composés des DT ARS, CPAM, MSA, Conseil Régional et Préfecture.

PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Poursuivre le développement des comités de suivi sur chaque département afin de coordonner les actions et interventions d'accompagnement par les différents acteurs,
- ✓ Animer et coordonner des groupes de pratiques en proximité,
- ✓ Poursuivre l'information et l'orientation des équipes vers les bonnes ressources,
- ✓ Soutenir les projets lors des différents comités de labellisation.

Enjeux :

Composée des anté-régions Champardennaise, Lorraine et Alsacienne, la vaste région Grand-Est est couverte par 166 Maisons de santé en activité et près de 40 en projet. Confrontés à l'évolution de leur organisation sur nombreux sujets (organisationnels, techniques, juridiques et économiques), les professionnels de santé et administratifs, mais aussi ceux qui manifestent un intérêt pour l'exercice coordonné, expriment des besoins quotidiens. Face à cette diversité territoriale, la proximité est nécessaire.

2.3. Observatoire Grand-Est des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

La FEMAGE est missionnée pour organiser, créer une photographie des maisons de santé en Grand-Est.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Construire un observatoire régional en cohérence avec les attentes de la DGOS,
- ✓ Effectuer le recensement des maisons de santé en activité et en projet sur les 10 départements du Grand-Est,
- ✓ Collecter les données portant sur différents indicateurs (financement, coordination, santé publique, SI, professionnels de santé...),
- ✓ Produire une synthèse régionale.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Mobilisation des 3 animateurs territoriaux de la Fédération,
- ✓ A minima l'équivalent d'1 ETP pour conduire cette mission sur l'année 2020.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Conception d'un outil dynamique partagé,
- ✓ Taux de réponse au 31/12 de 65%.

LES PERSPECTIVES EN 2021

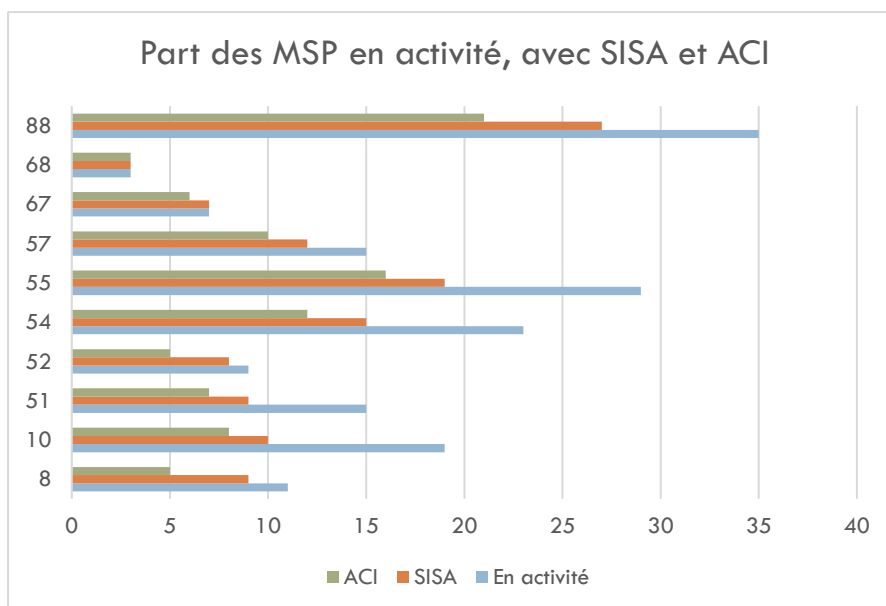
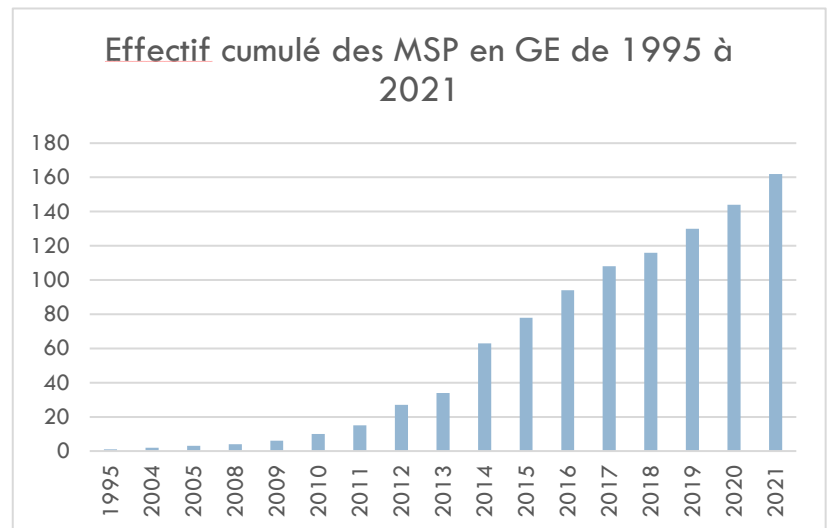
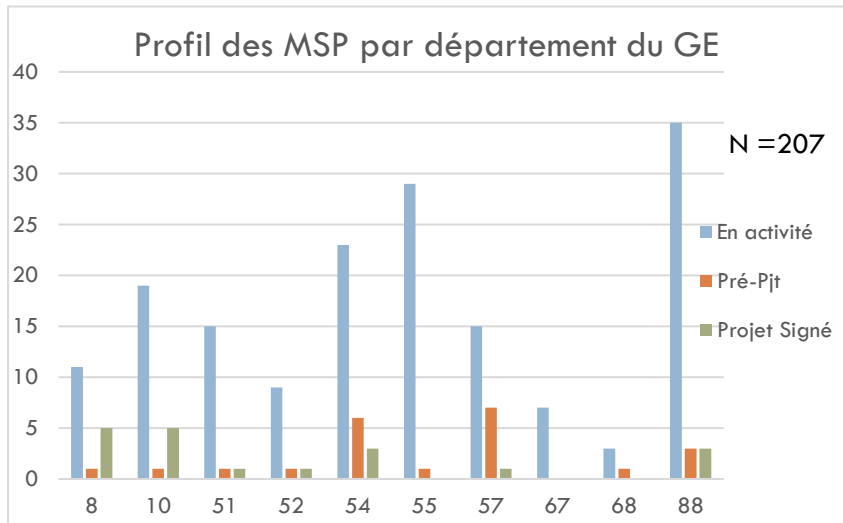
- ✓ Finaliser l'observatoire et avoir un taux de réponse supérieur à 80% au premier trimestre.
- ✓ Concevoir une première synthèse de l'observatoire au 1^{er} semestre 2021.

Enjeux :

Depuis 2012, la Direction Générale de l'Offre de Soins est en charge d'organiser un observatoire national et régional des maisons de santé.

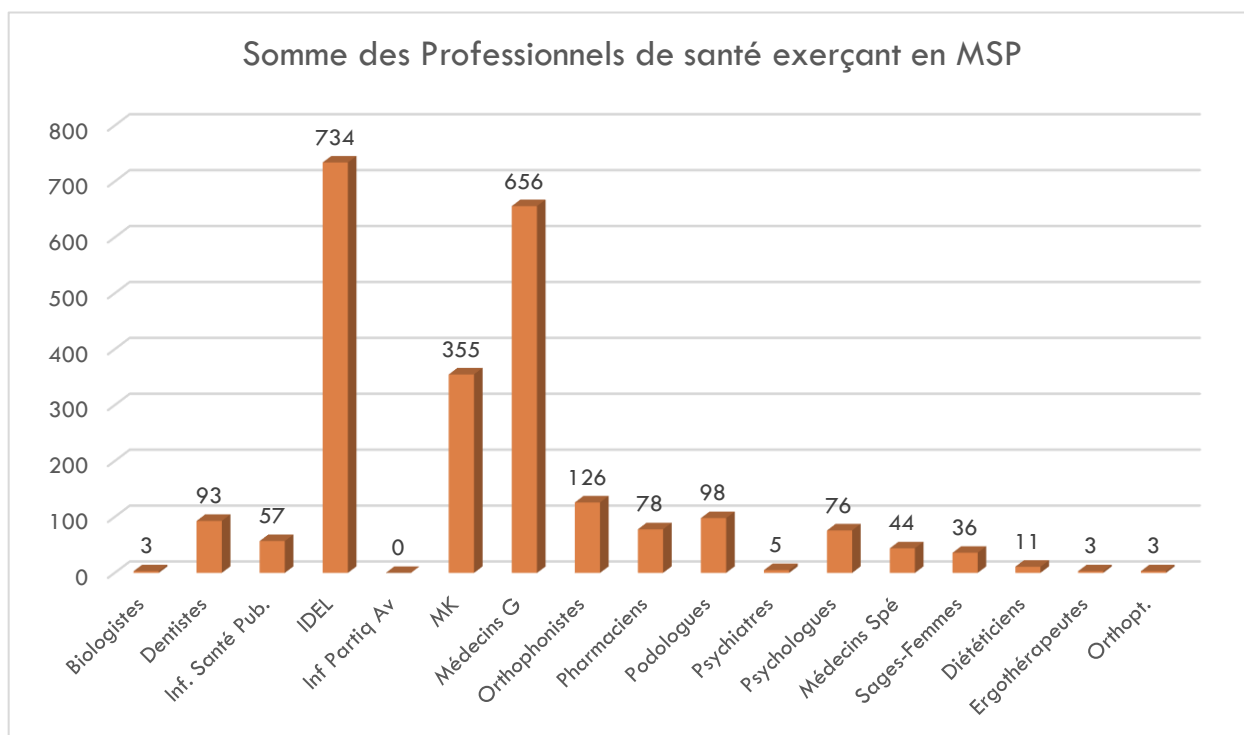
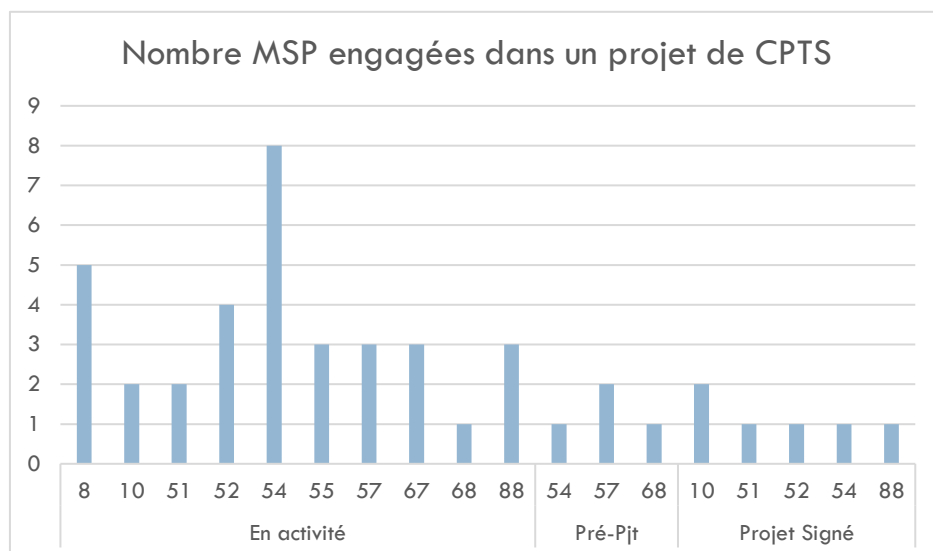
L'outil permet de disposer d'une vision précise et actualisée des maisons de santé existantes et en projet, et de mesurer l'effectivité du service rendu. Cet outil est accessible à l'ensemble des acteurs institutionnels, doit permettre de partager les expériences, et contribuer à l'organisation et la transformation du système de santé.

**PREMIERS RESULTATS DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL GRAND-EST
DES MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE AU 30/04/21**



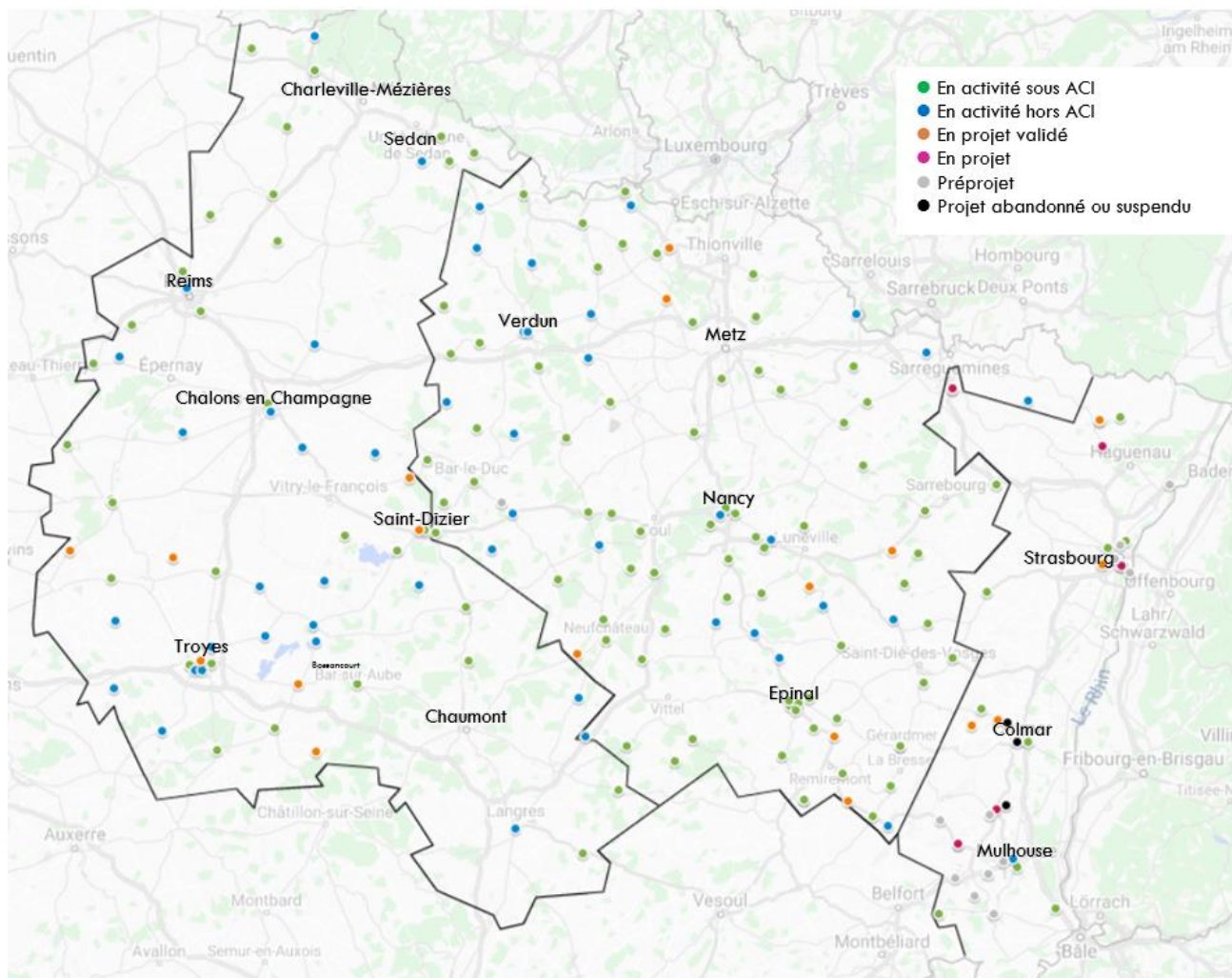
71,7 % des MSP en activité sont en SISA, soit 119
78,1% des SISA perçoivent l'ACI, soit 93 MSP

**¼ des MSP du GE
sont engagées
dans un projet
de CPTS
dont 34 MSP
dans une CPTS
active**



**2 378 professionnels de santé exercent en MSP
dont 10% des MG du Grand-Est**

Cartographie des Maisons de Santé Pluriprofessionnelle du Grand-Est (Mai 2021)



2.4. La Facilitation : Un accompagnement des équipes

Enjeux : Dotées d'une personnalité morale et constituées entre professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens, les maisons de santé ont été introduites dans le code de la santé publique en 2007 pour ouvrir aux professionnels libéraux un mode d'exercice collectif. En juillet 2020, 1 617 maisons en fonctionnement et 451 maisons en projets étaient recensées sur l'hexagone. Projet conséquent pour les professionnels de santé, une MSP demande parfois un accompagnement pour faciliter les différentes étapes du projet : « de donner la vie à faire vivre un projet collectif »

Proposée par le FEMAGE, la facilitation permet de bénéficier de l'aide d'un tiers extérieur afin de trouver des solutions aux problématiques selon l'avancée du projet. C'est un tiers extérieur appelé "facilitateur/facilitatrice" qui se mobilise pour accompagner l'équipe.

La facilitation peut d'être considérée en plusieurs niveaux :

- ✓ Favoriser la création et accompagner les équipes en projet,
- ✓ Accompagner les équipes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins : réévaluer le projet de santé, difficulté dans la dynamique d'équipe, difficulté dans la gouvernance...

OBJECTIFS VISES

Afin de proposer un service de qualité aux équipes en projet et constituées, la FEMAGE a prévu un ensemble d'objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en place un groupe de facilitateurs formés et répartis sur le territoire Grand Est,
- ✓ Organiser des séminaires de formation pour les facilitateurs,
- ✓ Construire et assurer une veille de la boîte à outils pour les facilitateurs,
- ✓ Formaliser les pratiques,
- ✓ Accompagner les équipes à la demande.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Un pool de 16 facilitateurs : 1 dans le 51, 2 dans le 52, 3 dans le 54, 2 dans le 57, 6 dans le 67 et 2 dans le 68.

LES REALISATIONS EN 2020

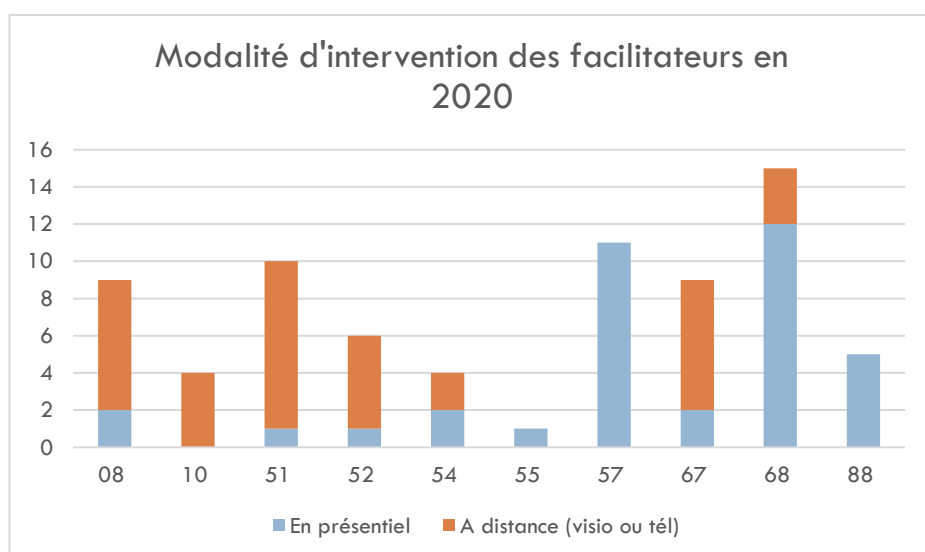
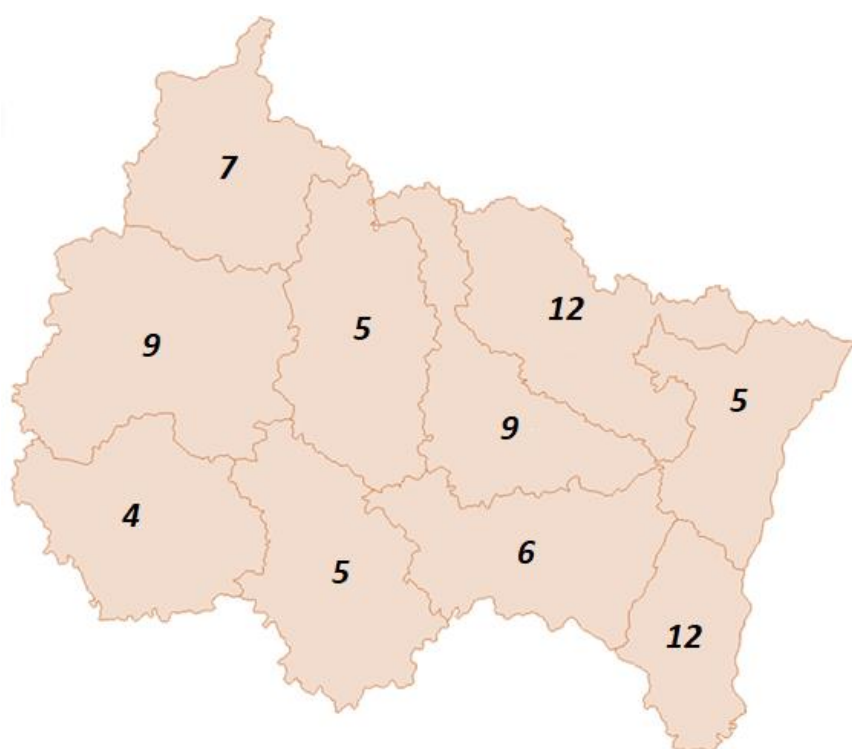
- ✓ Formalisation du groupe de facilitateurs,
- ✓ Formation en janvier 2020 à Strasbourg du groupe de facilitateurs,
- ✓ Création et mise à disposition d'une boîte à outils partagée pour les facilitateurs,
- ✓ Accompagnement par les facilitateurs de 74 équipes.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Développer la facilitation pour les ESP sur les sujets de : constitution d'une équipe, structuration juridique, aide à l'écriture de protocoles...,
- ✓ Formaliser les savoirs par la mise en place de groupes d'Echanges de Pratiques Professionnelles,
- ✓ Coordonner les actions entre facilitateurs avec remontées aux animateurs territoriaux,
- ✓ Mettre en œuvre des actions de formations pour les facilitateurs : gestion des conflits, médiation...,
- ✓ Recruter des nouveaux facilitateurs sur chaque département.

FOCUS SUR LES ACTIONS DE FACILITATION EN 2020

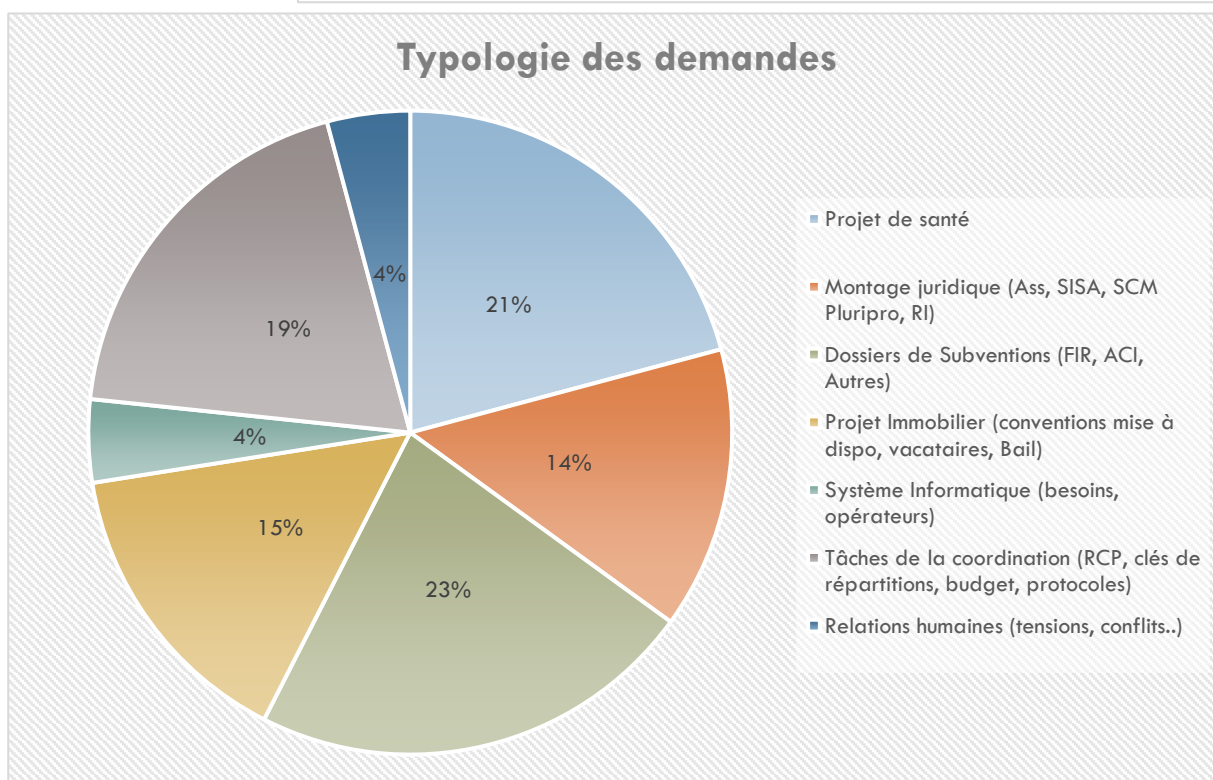
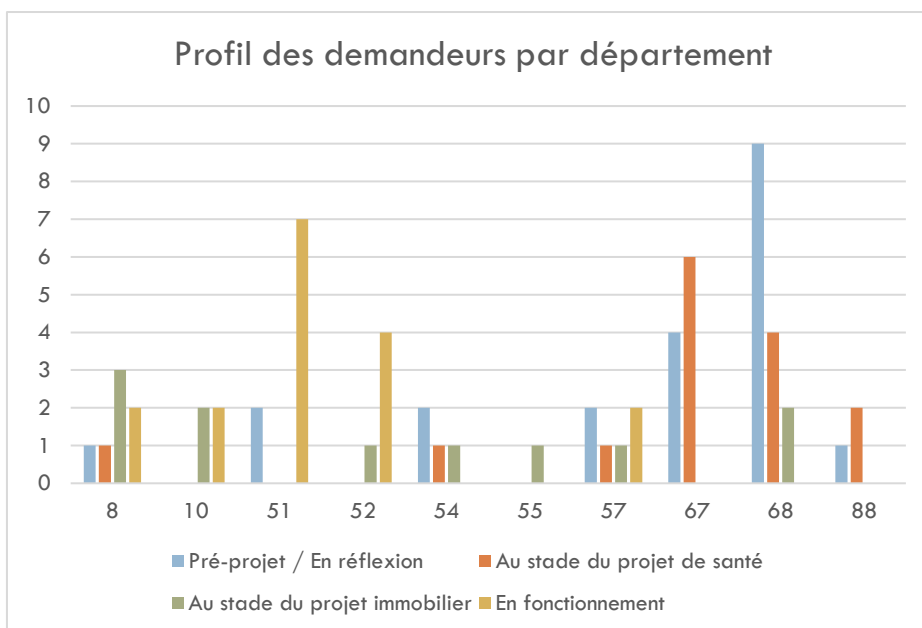
En 2020, 74 équipes du Grand-Est sont suivies en facilitation



50 % des facilitations sont réalisées en présentiel

33 % des demandeurs sont en pré-projet/réflexion

23% au stade du projet de santé



En synthèse :

- Les départements de la Moselle et du Haut-Rhin se démarquent par le nombre d'équipe suivies,
- la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin sont des territoires où la dynamique de réflexion et le projet de santé mobilisent les facilitateurs. A l'opposé, la Champagne-Ardenne sollicite les facilitateurs sur des questions de fonctionnement : SI, coordination...,
- Enfin la crise sanitaire a contribué probablement à proposer des modalités d'interventions à distance comme la visio.

2.5. E-Santé



Enjeux :

Le développement de la e-santé soulève des questionnements, liés à l'organisation des systèmes de santé, à l'accès à ces dispositifs ou à des thématiques techniques et juridiques. Un dispositif d'e-santé doit se penser en lien avec l'organisation dans laquelle il s'insère : pour être effectif, il doit être utilisé.

La e-santé utilise les technologies de l'information et de la communication, des outils de production, de transmission, de gestion et de partage d'informations numérisées au bénéfice des pratiques médicales.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Appuyer le développement des usages des services numériques socles (DMP, services de coordination, MSSanté...) en restant attaché aux pratiques des professionnels de santé et à leurs projets,
- ✓ Mettre les technologies de l'information au service de l'efficacité des organisations et de l'effectivité de l'accès aux soins,
- ✓ Intégrer les comités régionaux de pilotage,
- ✓ Être une ressource pour les différents acteurs de la e-santé.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Participation à la rédaction d'un appel à projet porté par le Conseil Départemental de Moselle afin de relancer la télémédecine au sein des structures médico-sociales en prenant appui sur les soins primaires et notamment les soins coordonnés (MSP),
- ✓ Consultation par le cabinet d'audit missionné par PULSY sur l'accompagnement des structures coordonnées pour le déploiement de PARCEO.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Contribuer au développement de l'outil régional de coordination PARCEO et à son déploiement,
- ✓ Poursuivre les objectifs de développement, d'accès aux services socles ,
- ✓ Représenter les exercices coordonnés dans les différents projets de développement de la E-Santé.

3. Renforcer les actions de santé publique au sein des exercices coordonnés

LES SOINS PRIMAIRES COORDONNES, LE PREMIER ACTEUR DE PROXIMITE DE LA SANTE PUBLIQUE

3.1. Création et renforcement des liens avec les partenaires

Enjeux :

La région Grand Est doit faire face à des défis majeurs en matière de santé publique avec une population vieillissante, une augmentation importante des maladies chroniques, une situation sociale défavorisée et une mortalité plus que défavorable. Les exercices coordonnés ont un rôle dans la prévention et la promotion de la santé.



Recruté en janvier 2020, une chargée de mission santé publique soutient les équipes de soins coordonnés. Dans le cadre du développement de ses missions, des rencontres avec les partenaires régionaux ont favorisé la création d'un lien et le partage des missions et actions de chacun.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Présenter la FEMAGE et son offre en santé publique, auprès des acteurs de santé publique du territoire,
- ✓ Faire connaître la place des équipes de soins coordonnés dans les domaines de la prévention et de la promotion de santé.

MOYENS MOBILISES :

- ✓ Identification des partenaires privilégiés,
- ✓ Prise de contact et organisation des rencontres.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Le CROS Grand Est (Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est) : acteur du développement du sport santé (Prescri'Mouv, ...),
- ✓ L'Association Addiction France : expert des addictions et leurs conséquences conjuguant prévention, réduction des risques et soins. Acteur primordial pour diminuer le taux de mortalité évitable, soit 40% des décès avant 65 ans en Grand Est,
- ✓ La Mutualité Française : 1er acteur de prévention en France auprès des pouvoirs publics, elle offre un ensemble d'actions sur toute la région à travers différentes thématiques (aidants,



santé environnement, bien vieillir, maladies chroniques, santé des familles ou encore santé sensorielle),

- ✓ La CAMIEG (Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières) : engagée en matière de prévention et de promotion de la santé à travers le relais des campagnes nationales et la mise en œuvre d'actions locales sur des thématiques spécifiques auprès de ses nombreux bénéficiaires de la région,
- ✓ La MSA : partenaire inconditionnel de la FEMAGE depuis de nombreuses années, offre un éventail d'actions aux MSP de la région (forfait diet/psy, ETP pluripatho, ...),
- ✓ L'IREPS (Institut Régional en Education et Promotion de la Santé) : spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé, son rôle d'accompagnement, de conseil, de formation ou de recherche,
- ✓ ARS – DPSPSE : impulser les politiques régionales et nationales en matière de promotion de la santé, prévention, des vulnérabilités et de la santé environnementale.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Présenter les missions de l'accompagnement à la santé publique portée par la FEMAGE aux délégations territoriales de l'ARS-GE,
- ✓ Modélisation du « Sport Santé » en MSP.

3.2. Organisation des exercices coordonnés pendant la Pandémie COVID 19

3.2.1. OBSERVATOIRE COVID19

Dès début mars 2020, les structures d'exercice coordonné ont adapté leurs pratiques quotidiennes en se réorganisant dans l'urgence selon leurs ressources et leur territoire, tout en suivant les différentes recommandations nationales. Témoin de cette diversité organisationnelle, la FEMAGE s'est engagée à observer les pratiques des équipes de la région et assurer un relais de l'information avec les instances régionales, mais aussi avec AVEC Santé.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Suivre les organisations mises en œuvre par les équipes,
- ✓ Créer du lien et une dynamique avec les équipes,
- ✓ Partager des exemples d'organisation,
- ✓ Recueillir les questions et difficultés des équipes au fil de la crise,
- ✓ Soutenir les équipes en difficulté,
- ✓ Laisser une trace du rôle des équipes de soins coordonnés dans cette pandémie.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Construction d'un modèle de protocoles,
- ✓ Rédaction et diffusion de questionnaires,
- ✓ Prise de contacts téléphoniques des équipes ne souhaitant pas répondre aux questionnaires en ligne,
- ✓ Rédaction et diffusion des résultats des questionnaires.

Enjeux :

La Région Grand Est a été particulièrement touchée par l'épidémie COVID-19 et ceci dès le début de la crise, notamment en Alsace. Les équipes de soins coordonnés sont rapidement devenues des acteurs essentiels dans la prise en charge des patients présentant des formes simples ou modérées de l'infection.

LES REALISATIONS EN 2020

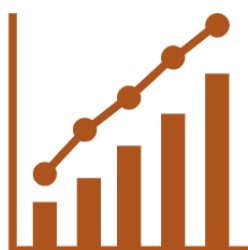
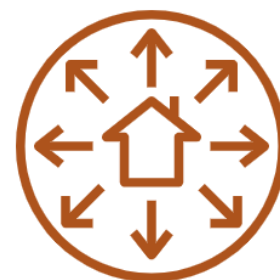
3 enquêtes ont été réalisées de mars à décembre 2020 :

- ✓ 1^{ère} enquête : « [Les équipes en soins primaires du Grand Est pendant l'épidémie COVID-19 – Le confinement](#) » du 24 mars au 27 avril : Au total, 32 équipes ont répondu à l'enquête en ligne.
- ✓ 2nd enquête : « [Les équipes en soins primaires du Grand Est face à l'épidémie COVID-19 – Le déconfinement](#) » du 25 mai au 12 juin : Au total, 127 équipes ont été contactées et 34 équipes ont participé.
- ✓ 3^{ème} enquête : « [Les équipes de soins primaires du Grand Est face à l'épidémie COVID-19 – La seconde vague](#) » du 30 octobre au 13 novembre : Au total 127 équipes ont été contactées et 40 équipes ont participé.



- **Réactivité** organisationnelle des équipes malgré un manque de matériel et un arrêt d'activité pour certains paramédicaux,
- **Adaptation des locaux** et des salles d'attente (augmentation du ménage, suppression des magazines et des jouets, salles d'attente séparées ...),
- **96%** des équipes ont réalisé des téléconsultations,
- Mise en place de **suivi des patients COVID** et maintien des liens avec les patients chroniques,
- **60%** des équipes ont créé des **liens avec des partenaires** locaux (autres professionnels de santé, hôpitaux, mairies, EHPAD, laboratoires, ...) et ont senti un réel élan de solidarité des patients et des entreprises,
- Mise en place **d'actions préventives** des conséquences du confinement (accompagnement psychologique, IVG, addiction, violence, ...).

- Des équipes fatiguées, anxieuses, mobilisées et parfois « en pleine forme »,
- Un retour à la normale de l'activité des médecins et des infirmiers mais une baisse pour les autres paramédicaux,
- Des **procédures maintenues** malgré le déconfinement,
- Organisation de tests RT-PCR chez **41%** des équipes,
- Maintien du **suivi des cas COVID** principalement par téléphone,
- Contribution de **74%** des MSP au **contact tracing**,
- Prise en charge de **patients COVID hors patientèle** pour **80%** des médecins,
- Non reprise des **actions de santé publique** chez la plupart des équipes.



- **80%** des équipes se sentaient capables ou tout à fait capables d'affronter une nouvelle vague,
- Une **réorganisation** nécessaire lorsqu'un professionnel était infecté par la SARS-COV2,
- Des **patients anxieux, impatient, exigeants et agressifs**,
- Une augmentation de l'activité des médecins et des infirmiers,
- La majorité des procédures a été maintenue ou remise en place,
- **78%** des équipes réalisent des téléconsultations,
- Un stock d'**EPI** moins tendu que lors du premier confinement,
- Une **baisse des consultations chez les patients chroniques**,
- Les **actions de santé publique** ou les **protocoles** n'ont pas été maintenus par manque de temps.

3.2.2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA VACCINATION ANTI COVID

Enjeux :

Près d'un an après le début de la crise sanitaire, en décembre 2020, la stratégie vaccinale contre la COVID-19 vise à vacciner les personnes les plus fragiles et les plus à risques. Elle a pour objectif de faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie. Pour parvenir à cet objectif, c'est l'ensemble du système de santé et notamment les soins de proximité qui seront mobilisés dans l'enraiment de cette crise sanitaire.

La Haute Autorité de Santé (HAS) publie le 30 novembre 2020 ses recommandations préliminaires sur la stratégie de priorisation des populations à vacciner, afin de préparer la campagne de vaccination contre le SARS-CoV-2.

Attentives à ses recommandations, les équipes de soins coordonnés se sont rapidement appropriées ces recommandations afin d'anticiper leur organisation. La FEMAGE a souhaité, avec la participation des équipes, identifier les leviers organisationnels, techniques, humains, financiers et juridiques pour permettre une mise en œuvre de qualité et ainsi partager les attentes du terrain avec les instances régionales, entre autre les comités régionaux de vaccination (ARS-GE).

OBJECTIFS VISES

- ✓ Recueillir les leviers et les freins de l'organisation d'une campagne de vaccination en équipe,
- ✓ Partager des exemples d'organisation avec les équipes coordonnées du Grand-Est,
- ✓ Diffuser les recommandations nationales et régionales aux équipes de soins coordonnés,
- ✓ Partager les expériences des équipes et leur questionnement dans les instances régionales.

LES REALISATIONS EN 2020

Dans ce contexte, la FEMAGE a décidé de donner la parole aux équipes via une enquête qualitative et un focus group composé de différents coordinateurs de MSP, aussi bien rurales, urbaines que mixtes, de toute la région. Les résultats sont présentés et consultables [en ligne](#) sur le site de la FEMAGE.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Poursuivre l'observation de l'organisation de la vaccination en exercice de soins coordonnés,
- ✓ Faire remonter les besoins des équipes auprès d'AVEC santé, l'ARS-GE, l'Assurance Maladie Grand-Est,
- ✓ Partager les expériences.

3.3. Développement de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en MSP

Enjeux :
L'évolution des maladies chroniques constitue un enjeu de santé publique. L'Education Thérapeutique du Patient constitue un outil pour accompagner les patients atteints de maladie chronique en leur permettant de développer des compétences d'auto-soins et d'adaptation. Reconnue depuis 2009, l'ETP est principalement portée par les Centres Hospitaliers en zone urbaine. L'enjeu pour l'ETP sera dans les prochaines années de démocratiser son accès à tous les patients.

Invitée en décembre 2020, la FEMAGE a participé à une table ronde organisée par l'IREPS-GE pour échanger autour de la question : « Comment améliorer la prise en compte des patient.es dans les programmes d'ETP ? ». Pour les patients, les professionnels de santé et les institutionnels ayant participé à ce temps d'échanges, les exercices coordonnés telles que les MSP, constituent une opportunité pour proposer aux patients une éducation thérapeutique de proximité et pluriprofessionnelle.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Observer les pratiques de l'ETP et les pratiques « éducatives » dans les MSP du GE,
- ✓ Proposer des pistes de développement de l'ETP,
- ✓ Contribuer au développement de l'ETP dans les MSP avec l'appui des partenaires régionaux.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Construction en lien avec l'Espace Ressources ETP Grand Est d'un questionnaire en ligne.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Diffuser le questionnaire avec l'appui des partenaires et des animateurs territoriaux de la FEMAGE,
- ✓ Analyser les réponses et proposer des pistes de développement de l'ETP aux professionnels de santé et institutionnels.

3.4. Appui au déploiement des programmes nationaux

3.4.1. « BREF, J'ARRETE DE FUMER »

Enjeux :
En région Grand Est, le nombre total de décès attribuable au tabagisme a été estimé à 7 675 en 2015, soit 14.7% du total des décès de la région de la même année (contre 13% au niveau de la France).

Acteurs de la prévention et du sevrage tabagique, différents professionnels de santé s'investissent pour coordonner leurs actions dans le cadre d'équipes de soins primaires.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ L'évaluation finale en 2021
- ✓ Intégration de MSP du GE dans une version allégée du programme « Ici on parle de tabac »



A l'occasion du #MoisSansTabac 2018, AVEC Santé, avec la participation de 36 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine et Bretagne), a lancé un projet national d'accompagnement au sevrage tabagique selon les préconisations HAS/RPIB. 5 équipes en Grand Est ont participé en composant un binôme de professionnels référent du projet au sein de chaque MSP. La FEMAGE a assuré un appui au déploiement du programme : relais des informations, participation aux évaluations...

OBJECTIFS VISES

- ✓ Fournir à un ensemble de MSP volontaires un référentiel d'intervention commun destiné à renforcer l'aide au sevrage tabagique des patients fumeurs qui acceptent d'être accompagnés,
- ✓ Pour les usagers : développer l'aide au sevrage tabagique en MSP,
- ✓ Pour les professionnels de santé : valoriser les pratiques existantes et la capacité d'action des équipes de MSP, permettre l'échange de pratiques et identifier celles à développer.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Copil composé d'AvecSanté, des différentes fédérations régionales, Acsantis et Santé Publique France,
- ✓ Audit par un cabinet afin d'évaluer les pratiques de mise en œuvre du projet,
- ✓ Présentation des premiers résultats du projet,
- ✓ Questionnaires de suivi à 3, 6, 9 et 12 mois.

3.4.2. « L'ALCOOL, ICI ON EN PARLE »

AvecSanté a lancé le projet « L'alcool, ici on en parle » soutenu par l'INCa afin de « renforcer la prévention des conduites addictives et améliorer le parcours des personnes en situation d'addiction » qui est une des priorités du Plan Régional de Santé (PRS) Grand Est. La FEMAGE s'inscrit dans cette dynamique de projet et appuie la déclinaison des objectifs du programme porté par AvecSanté et l'accompagnement de 3 MSP du Grand-Est.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Accompagner des personnes ayant un mésusage de l'alcool, afin de les aider à modifier leurs représentations et leurs comportements. 50 % des patients devront avoir diminué leur consommation d'alcool,
- ✓ Sensibiliser et accompagner les professionnels de 3 MSP du Grand-Est à améliorer leurs pratiques de repérage, d'accompagnement et d'orientation de leurs patients ayant un mésusage de l'alcool,
- ✓ Accompagner ces mêmes professionnels dans un travail réflexif autour de leurs propres représentations,
- ✓ Renforcer les liens avec les acteurs de l'accompagnement dans le champ des addictions du Grand-Est.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Mobilisation du chargé de mission santé publique,
- ✓ Engagement de la fédération dans la promotion du projet.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Identification des équipes motivées par le projet.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Assurer le suivi de la formation et le déploiement du projet en GE,
- ✓ Participation à la construction d'une boîte à outils pour l'accompagnement des conduites addictives tels que le tabac, l'alcool et le cannabis,
- ✓ Convention entre AvecSanté et la FEMAGE.

Enjeux :

Avec près de 14 000 décès par an en région Grand Est, le cancer représente la première cause de mortalité (28% des décès) et 40% des décès avant 65 ans. Une grande partie de ces cancers est considérée comme évitable car liée à la consommation d'alcool. Deuxième facteur de risque de cancers, la perception de l'alcool comme facteur de risque est pour autant minimisée. Les usagers problématiques recourent peu au soin et sont très peu orientés vers le professionnel de santé adapté, faute de repérage.



**L'ALCOOL
ICI ON EN
PARLE**

3.5. Programme de dépistage de la rétinopathie : RETINOEst

Enjeux : Première cause de cécité, 20 % des patients diabétiques développeront une rétinopathie dans les 20 premières années de la maladie. Supérieure à la prévalence nationale, la prévalence du diabète en Alsace est 4,5%. Depuis 2017, une pénurie des ophtalmologues s'installe en Alsace, allongeant le délai d'accès aux soins, dont la réalisation d'un fond d'œil nécessaire au dépistage de la rétinopathie.

Depuis 2017, l'équipe du RETINOEST sillonne l'Alsace pour proposer en proximité des patients et des médecins généralistes, un dépistage de la rétinopathie diabétique. Le programme s'appuie sur les orthoptistes, les ophtalmologues, les structures d'exercice coordonné, les réseaux de santé, l'Assurance Maladie et les collectivités, afin d'informer, sensibiliser et dépister les patients diabétiques.

L'objectif du programme est d'éviter les complications graves de la rétinopathie chez les patients diabétiques par la mise en œuvre d'un programme de dépistage itinérant de la rétinopathie en Alsace.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Poursuivre le développement des dépistages en Alsace,
- ✓ Optimiser l'organisation interne afin d'augmenter les dépistages,
- ✓ Investir dans un rétinographe portatif,
- ✓ Renforcer les partenariats avec les professionnels de santé de proximité, les collectivités et les instances...
- ✓ Communiquer sur le programme de dépistage itinérant.

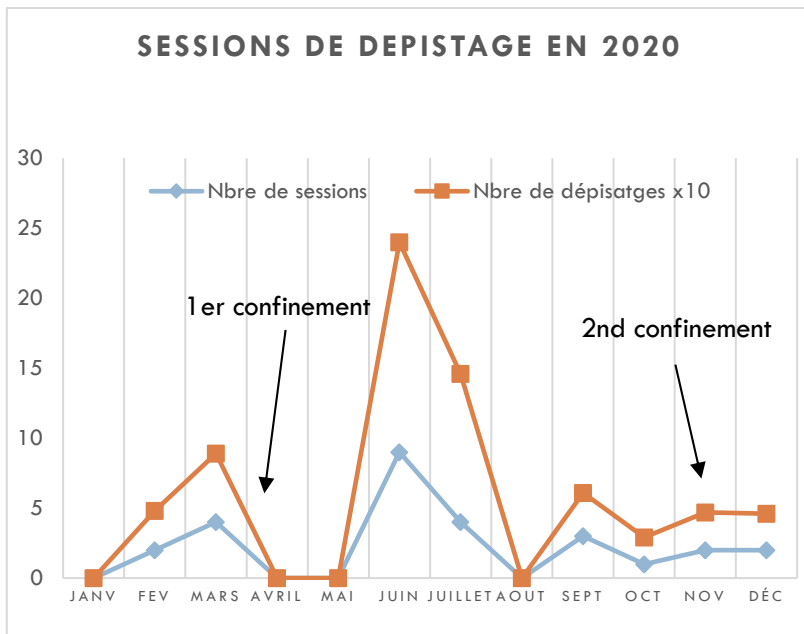
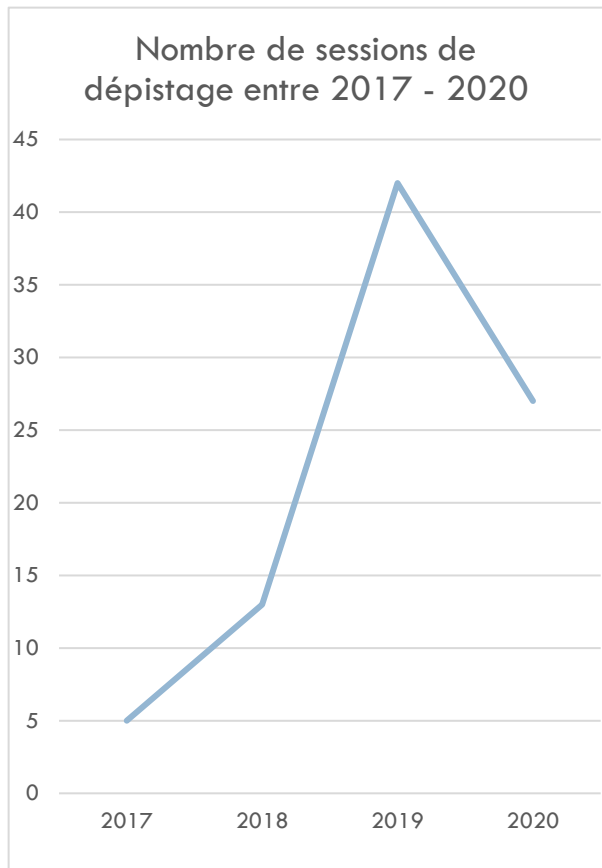
LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ La crise COVID-19 a eu un impact sur le nombre de sessions de dépistages,
- ✓ Recrutement d'une infirmière à temps partiel,
- ✓ Répartition des territoires entre le personnel,
- ✓ Création d'un support de communication : flyer,
- ✓ 2 Copil maintenus dans les départements du 67 et 68,
- ✓ Achat d'un rétinographe portatif avec le soutien du Conseil Régional Grand-Est,
- ✓ Réception d'un don du Conseil départemental 68 : Véhicule.

LES PERSPECTIVES EN 2021

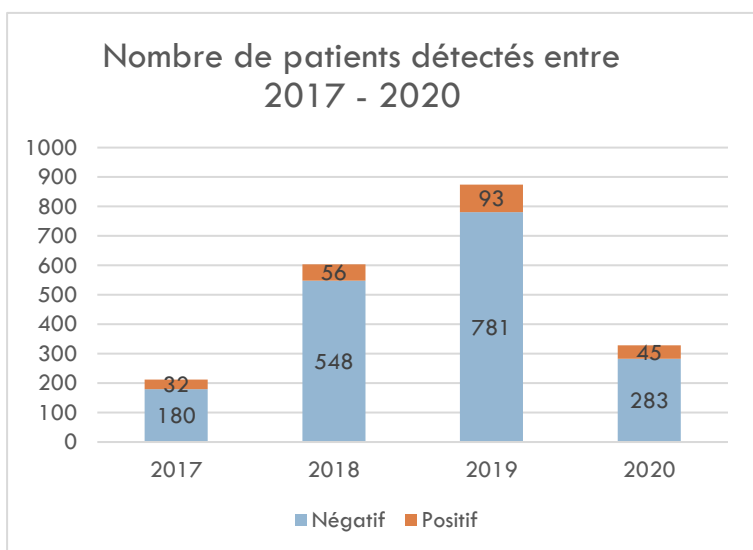
- ✓ Communiquer sur le programme de dépistage lors des Université de l'ANAP,
- ✓ Réfection du véhicule avec le soutien d'un Centre de Formation des Apprentis,
- ✓ Conventionner avec les réseaux de santé afin de favoriser le parcours des patients en ETP,
- ✓ Dupliquer le programme sur d'autres départements en anté-région Lorraine,
- ✓ Renforcer les actions de dépistage en s'appuyant sur les CPTS,
- ✓ Formation des professionnels du programme.

La crise COVID-19 a impacté la réalisation des sessions en 2020



La COVID-19 a contraint de revoir l'organisation des dépistages : EPI, désinfection, gestes barrières, rassurer les patients...

Taux moyen de dépistage de la rétinopathie : 12%



En 2020

23 sessions de dépistage en MSP

14 sites de dépistage dont 6 dans des collectivités (Communautés de communes, Mairies...) et 1 réseau de santé

9 sites dans le département du bas Rhin

4. Contribuer à la formation des professionnels des exercices coordonnés

DEVELOPPER LES COMPETENCES DES PROFESSIONNELS DE SANTE : UN ACCELERATEUR DE L'EXERCICE COORDONNE

4.1. Assurer le portage et l'animation de la formation PACTE-MSP en Grand-Est

Enjeux :
 La fonction de coordination en ESP est essentielle à l'animation du collectif de professionnels de santé en vue de la mise en œuvre des axes du projet de santé de la structure. Le coordinateur doit disposer de compétences en terme de conduite du changement, de gestion de projet et d'animation d'équipe, de gestion juridique et financière de la structure et de démarche qualité.

Le programme PACTE Equipes de Soins Primaires a pour objectif de soutenir la structuration progressive des équipes de soins coordonnés et la pérennisation des structures, autour de 2 axes :

- ✓ **L'appui aux coordinateurs :** Professionnalisation de la fonction de coordination en développant et valorisant les initiatives des coordonnateurs à travers la mise en place de communautés de pratiques et en soutenant l'évolution, dans la durée, des cultures et des pratiques pour une amélioration du service rendu aux populations et de la qualité de vie au travail des professionnels (formation PACTE diplômante),
- ✓ **La structuration de démarche qualité auprès d'équipes matures :** En participant à la démarche d'évaluation des dispositifs d'exercice coordonné, notamment par le biais des coordinateurs formés.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Participer au déploiement et à la mise en œuvre du programme PACTE à l'échelon régional,
- ✓ Organiser des journées d'échanges sur le rôle et les missions de coordonnateurs.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Formation continue des formatrices-relais (séminaires nationaux et modules complémentaires),
- ✓ Coordination des partenaires régionaux (COFIL, convention de partenariat du portage du programme),
- ✓ Fin du cursus de formation de la promotion 2 - 2019/2020,
- ✓ Démarrage d'une 3^{ème} promotion de formation,
- ✓ Organisation/animation des premiers échanges intersessions.

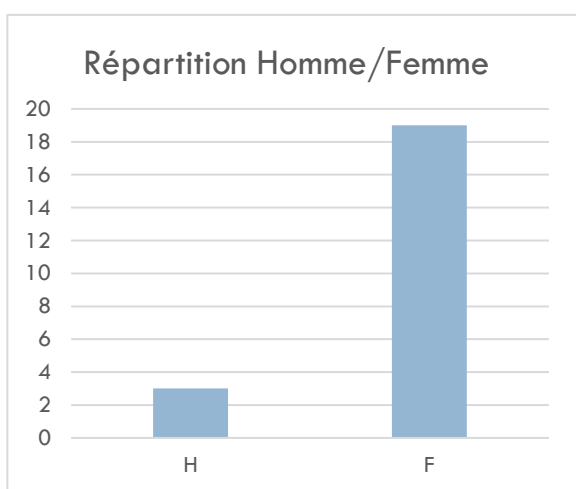
LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Constituer et former les coordonnateurs la 3eme promotion,
- ✓ Mettre en œuvre les échanges intersessions,
- ✓ Elaborer les modules complémentaires de la formation PACTE,
- ✓ Contribuer à la construction du collectif de coordinateurs Grand Est,
- ✓ Concevoir, animer et coordonner la formation PACTE – CPTS.

PROFIL DES PARTICIPANTS A PACTE ESP

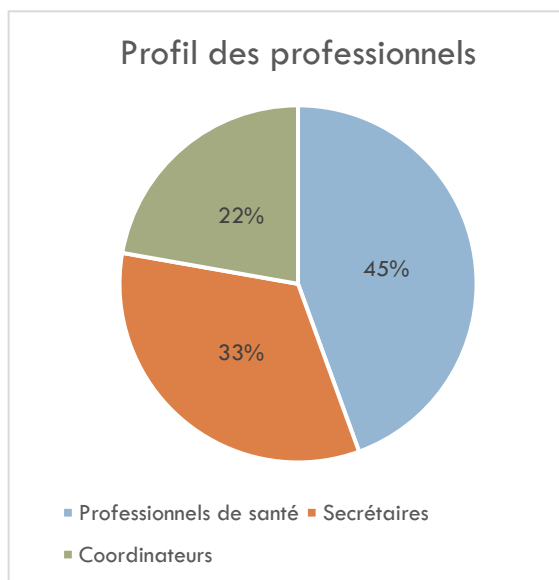
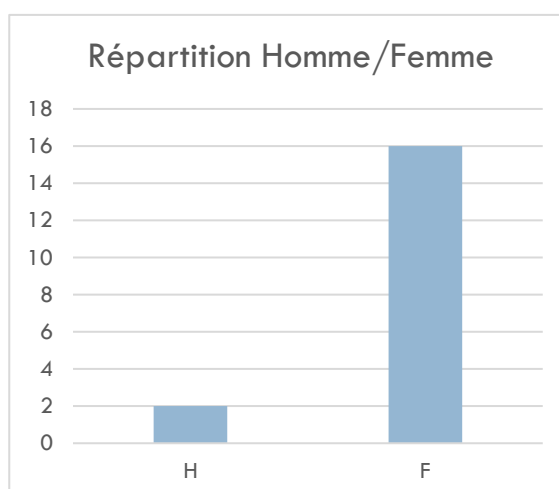
1ERE PROMOTION PACTE ESP (N=22)

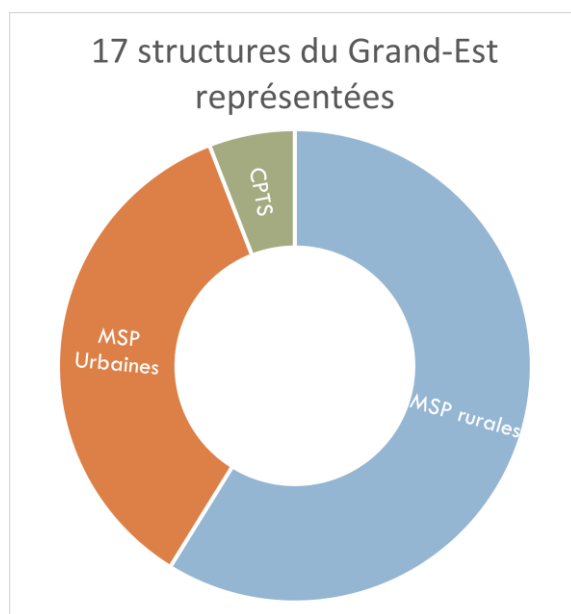
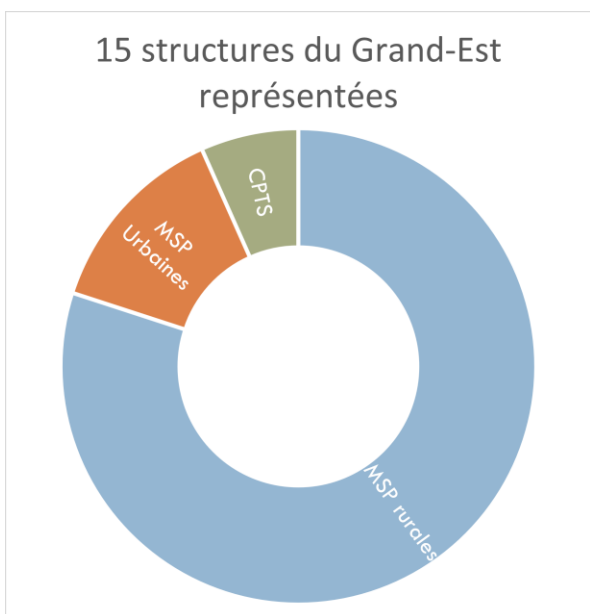
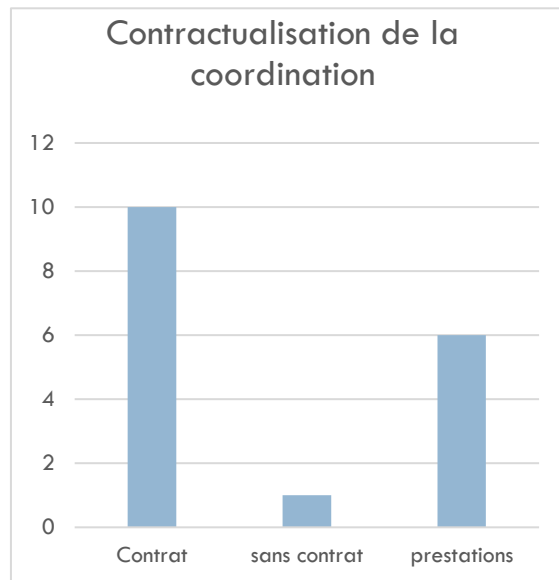
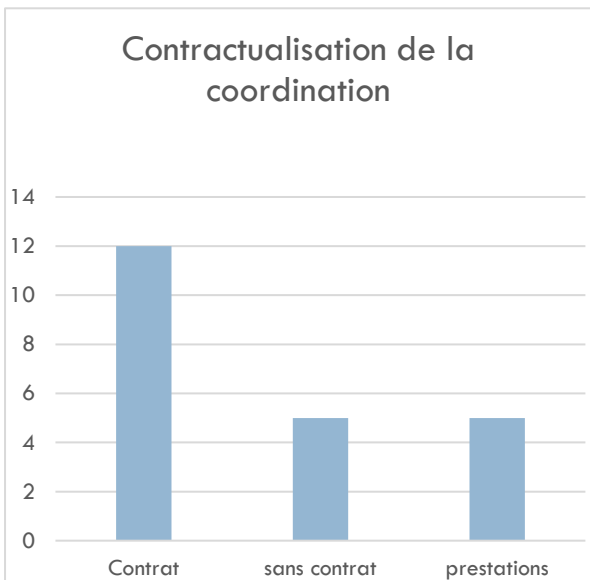
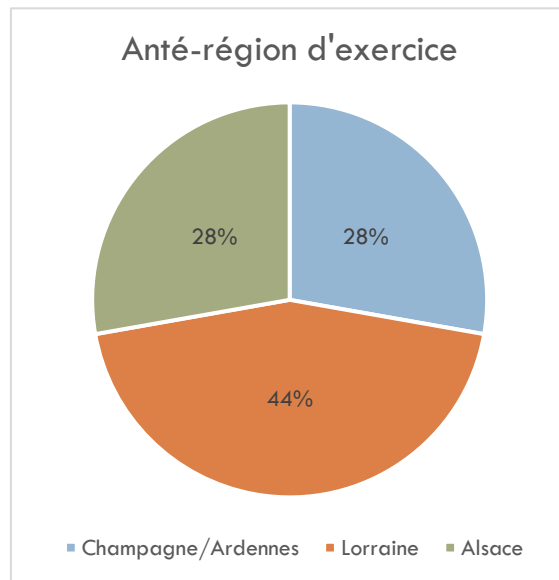
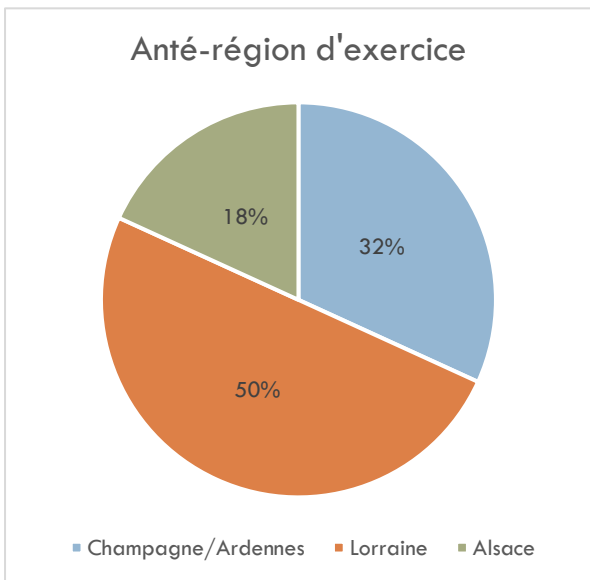
18 coordinateurs diplômés en 2020



2ND PROMOTION PACTE ESP (N=18)

12 coordinateurs diplômés en 2021





4.2. Développer le Diplôme Universitaire « Coordination de projets de santé publique en soins primaires »

OBJECTIFS VISES

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de formation de coordination en soins primaires, spécifiquement orientée vers la méthodologie de projets de santé publique. Or, étant donnée l'évolution de l'organisation des soins primaires avec un souhait affiché de développer des actions territoriales de prévention, il est intéressant de **proposer une nouvelle offre de formation** à ce niveau.

L'objectif de ce DU est double :

- ✓ Sensibiliser les professionnels de santé de soins primaires à la démarche projet en santé publique,
- ✓ Former les futurs coordinateurs d'équipes de soins primaires coordonnés à la méthodologie de projets en santé publique.

Cette formation diplômante, en complémentarité des formations existantes, vise à **former les professionnels de soins primaires à la méthodologie de projets territoriaux**.

Le portage de ce projet par la FEMAGE et l'École de Santé Publique de Nancy doit **impliquer tous les acteurs territoriaux du développement des soins primaires** : Université de Lorraine, URPS et Agence Régionale de Santé GE.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Travail préparatoire FEMAGE et Ecole de Santé Publique,
- ✓ Rencontres des partenaires,
- ✓ Rédaction du cahier des charges,
- ✓ Construction contenu pédagogique estimé à 6-12 mois,
- ✓ Mise en œuvre opérationnelle souhaitée pour la rentrée universitaire 2020-2021.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Conception des modules de formation,
- ✓ Communication sur la création du diplôme universitaire,
- ✓ Recrutement des candidats et prise en charge des frais pédagogiques avec le soutien de l'ARS-GE,
- ✓ Animation des modules de formation avec les moyens techniques de l'Université de Lorraine.

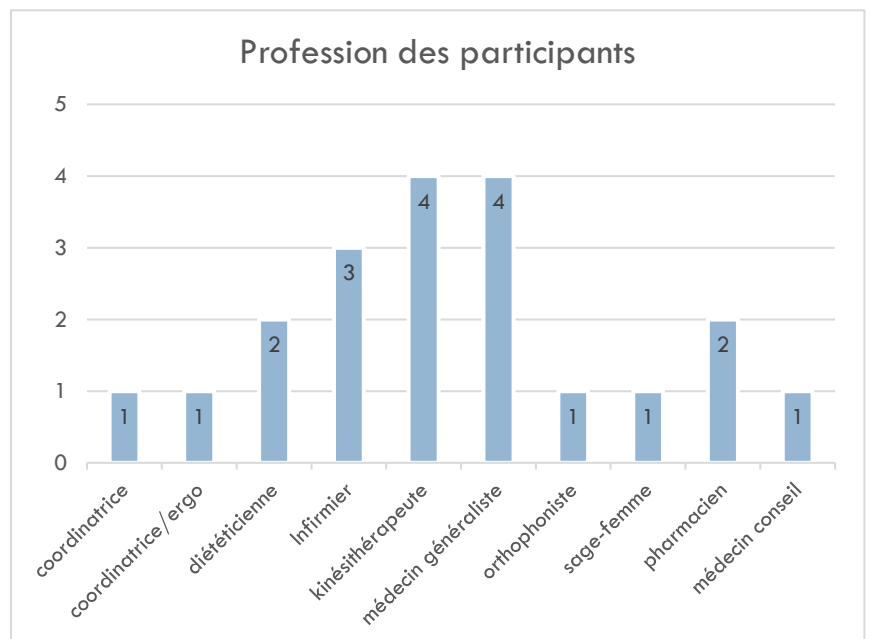
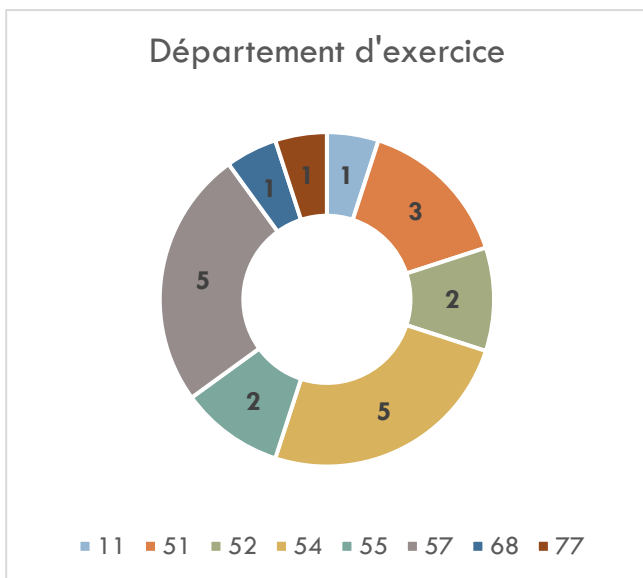
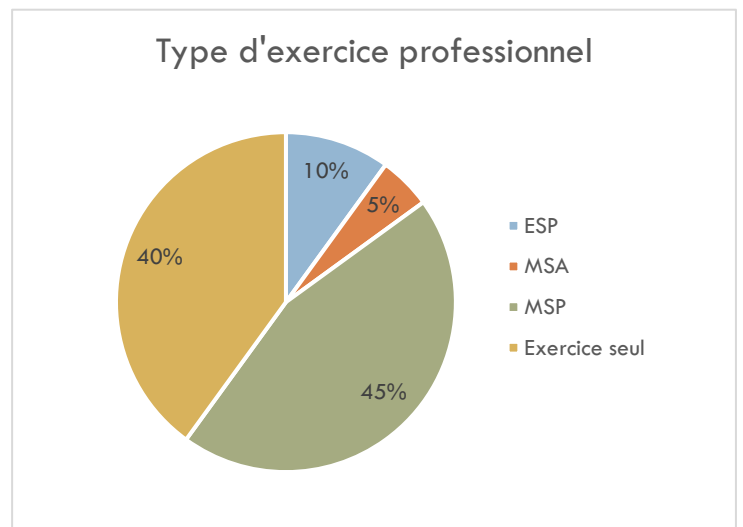
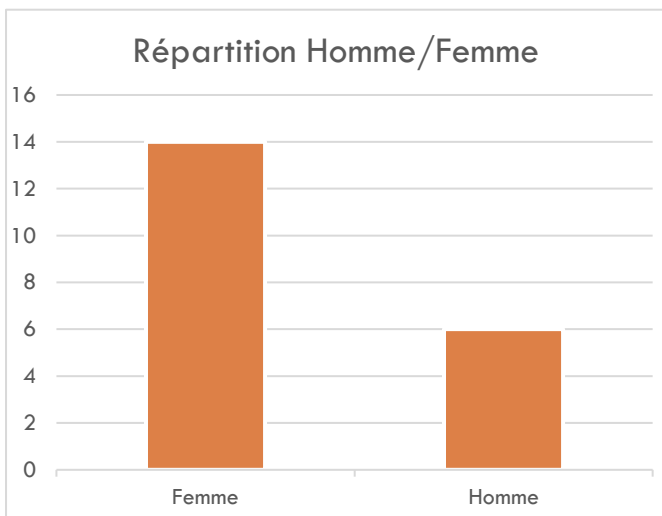
Enjeux :

Les soins primaires font l'objet d'organisations diverses visant à apporter des services en santé à la population. Les exercices coordonnés intégrant ces organisations, développent des actions territoriales de prévention souhaitées par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) notamment Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Les professionnels impliqués dans ces structures vont devoir se former et/ou recruter des personnes ressources compétentes.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Poursuivre la mise en œuvre de cette première année universitaire (modules, stages, examens...),
- ✓ Evaluer et ajuster les contenus pédagogiques,
- ✓ Communiquer et recruter les prochains professionnels des soins primaires qui intégreront la formation à la rentrée scolaire 2021/2022.

DIPLOME UNIVERSITAIRE CSP2 2020/2021 : PROFIL DES PROFESSIONNELS INSCRITS



4.3. Promouvoir la formation « Gestion et management des maisons de santé et organisations de soins primaires coordonnés »



Enjeux :

Une maison de santé ou une organisation de soins primaires coordonnés regroupe des professionnels de la santé pluridisciplinaires et est gérée par un responsable. Ce leader se voit attribuer des missions de management et de gestion sans en maîtriser la méthodologie.

En Grand Est, l'association FEMAGE (Fédération des Maisons de santé et organisations de soins primaires coordonnés du Grand Est) a pour rôle de soutenir et d'apporter ses compétences à la création et à l'organisation de ces équipes. Ainsi depuis 2013, l'ICN Business School en lien avec la FEMAGE délivre une formation managériale diplômante en un an, pour les "leaders", responsables/gérants de MSP, axée sur le management d'établissement et d'équipe.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Pour le « leader » : acquérir des outils simples et opérationnels dans le domaine de la gestion, des ressources humaines et du management,
- ✓ Informer et promouvoir la formation auprès des équipes de soins coordonnés et des « leaders ».

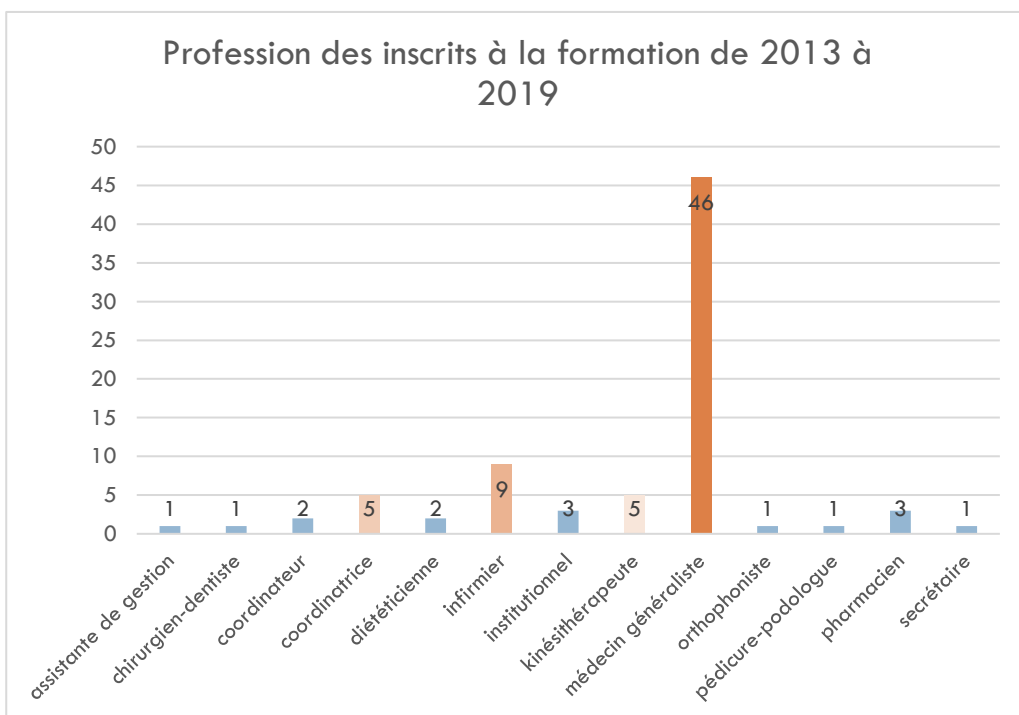
LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Promotion de la formation lors d'un webinaire.

LES PERSPECTIVES EN 2021

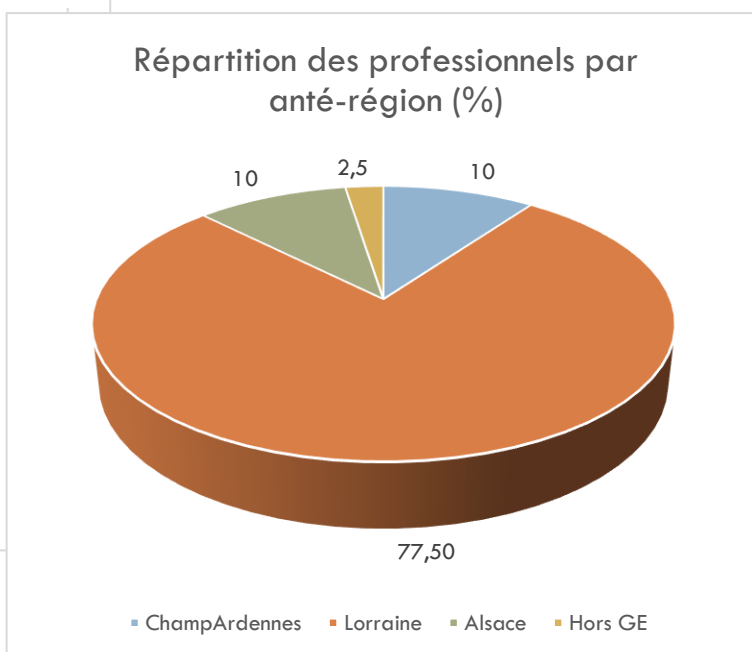
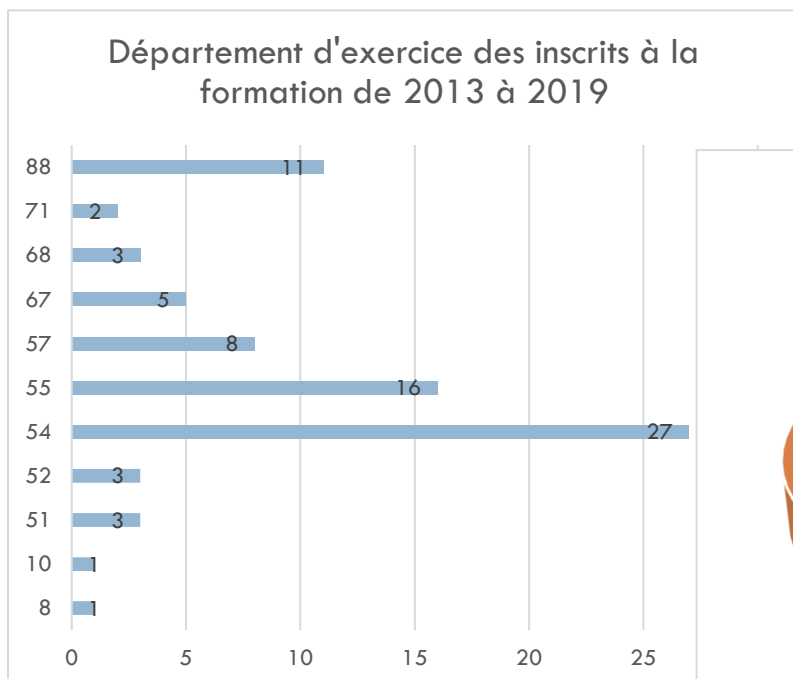
- ✓ Poursuivre l'information et la promotion de la formation,
- ✓ Constituer une promotion en 2021 afin de relancer la dynamique suite à la COVID-19.

PROFIL DES PARTICIPANTS DE 2013 A 2019



Depuis 7 ans, la formation proposée par l'ICN a accueilli **80 professionnels**. **Les médecins généralistes** sont les premiers demandeurs, devant les infirmiers, les coordonnateurs et les kinésithérapeutes.

57,5 % des professionnels ayant reçu le certificat de l'ICN sont médecins généralistes



4.4. Être un appui régional pour la promotion et l'animation des formations proposées par Form'AVEC

Enjeux :
Le travail en interprofessionnalité révèle des besoins tels que l'organisation et la structuration des équipes de soins primaires, l'amélioration de la qualité des soins en pluriprofessionnalité et le renforcement des démarches pluriprofessionnelles en équipes.

AVECsanté a créé son organisme de formation Form'AVEC afin de permettre aux équipes d'appréhender les besoins du travail en interprofessionnalité. Les formations proposées se veulent participatives et s'articulent avec l'accompagnement des équipes de soins coordonnés par la FEMAGE.

OBJECTIFS VISES

- ✓ Former un binôme de formateurs en région Grand-Est,
- ✓ Communiquer auprès des équipes de soins coordonnés sur les formations proposées,
- ✓ Assurer le lien entre les équipes et l'organisme de formation,
- ✓ Contribuer à l'organisation logistique en région Grand-Est.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Constitution du binôme de formateurs,
- ✓ Formation des formateurs,
- ✓ Communication sur la formation : « Interprofessionnalité et soins non-programmés au sein d'une CPTS ou en équipe de soins primaires ».

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Poursuivre les objectifs de soutien au déploiement des formations.
- ✓ Animer la formation « Interprofessionnalité et soins non-programmés au sein d'une CPTS ou en équipe de soins primaires ».



4.5. Organiser le colloque annuel de la Fédération pour soutenir les exercices coordonnés en Grand-Est

Enjeux :
Notre système de santé en transformation et l'exercice coordonné contribue à favoriser l'accès aux soins. Ces transformations suscitent de nombreuses questions des acteurs. L'objectif du colloque est de permettre une discussion autour d'un thème en présence des spécialistes.

Depuis 4 ans, les anté-fédérations organisent un colloque annuel pour les professionnels de santé, les partenaires institutionnels du Grand Est, les étudiants et tous les professionnels intéressés par les échanges sur l'exercice coordonné. Cette journée est l'occasion de présenter l'expertise de la fédération, ainsi que celle d'intervenants extérieurs. En 2020, le thème proposé était la « Coordination ».

OBJECTIFS VISES

- ✓ Organiser une journée dynamique sous forme de tables rondes et d'ateliers,
- ✓ Accueillir l'ensemble des acteurs de l'exercice coordonné,
- ✓ Proposer des thèmes d'actualité afin de favoriser le développement de l'exercice coordonné.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Programme du colloque,
- ✓ Colloque prévu le 10 octobre 2020 mais annulé contenu de la situation sanitaire,
- ✓ Organisation d'une alternative en proposant une matinée webinaire.

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Organiser le colloque à Epinal en automne 2021,
- ✓ Thématique retenue pour ce colloque « la transformation du système de santé et l'accompagnement de l'exercice coordonné »,
- ✓ Proposer des interventions avec des acteurs régionaux et nationaux.

WEBINAIRES ORGANISES EN OCTOBRE 2020



FEMAGE
 Fédération des Exercices Médicaux de Grand-Est

WEBINAIRE
 11h00 - 12h30

Table ronde : « Après la crise COVID-19, quelles perspectives d'évolution de l'organisation des soins de proximité ? »

43 participants autour de 2 webinaires :

- « La formation au service de l'exercice coordonné »
- Table ronde : « Après la crise COVID-19, quelles perspectives d'évolution de l'organisation des soins primaires » avec la participation du Pr F.X Schweyer
- 2 interviews : Mme Virginie Cayre (DG-ARS GE), Mr Wilfried Strauss (Directeur DSDP – ARS GE)

5. Consolider l'organisation interne

FUSION DES FEDERATIONS : UN EXERCICE DELICAT

5.1. Organiser les activités de la FEMAGE et favoriser l'intégration des ressources humaines

Enjeux :

Une fusion est très souvent considérée comme une opération administrative. Les différentes phases de cette opération doivent pour réussir : aborder l'organisation interne des activités et l'intégration des ressources humaines dans une nouvelle organisation

LES PERSPECTIVES EN 2021

Poursuivre l'organisation et le développement des activités de la Fédération.
Renforcer la collaboration entre les animateurs territoriaux et les Vice-Présidents.
Créer un indice de bonheur au travail.

OBJECTIFS VISES

La fusion administrative pour constituer la FEMAGE intervient en septembre 2019. Un CPOM est négocié avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est dont l'un des axes concerne la structuration de la Fédération.

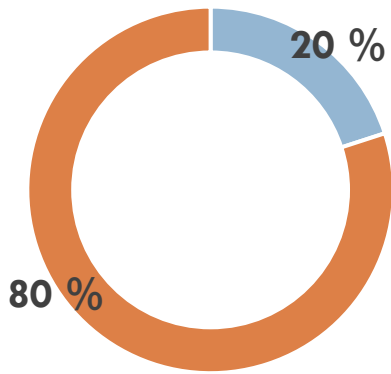
Afin d'atteindre la pertinence et l'efficacité de l'organisation, les objectifs étaient de définir les missions et d'organiser les activités de la Fédération, d'organiser les ressources humaines en définissant la finalité des postes, de recruter les professionnels et d'assurer le suivi des activités de la Fédération Grand-Est.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Organigramme de la Fédération,
- ✓ Déclinaison des activités de Fédération en pool : administratif, développement territorial, développement de la santé publique et formation,
- ✓ Rédaction des fiches de poste : directeur, assistante de direction, animateur en charge du développement territorial, chargé de mission santé publique, chargé de mission Rétinoest et infirmière ETP Rétinoest,
- ✓ Organisation et définition des réunions d'équipes par trimestre,
- ✓ Mise en place des réunions par pool d'activité (Animation territoriale, Santé publique, gestion administrative...),
- ✓ Mise en œuvre des entretiens annuels des salariés (guide d'entretien),
- ✓ Organisation du suivi des activités de la fédération et des salariés (Reporting mensuel, tableau individuel...).

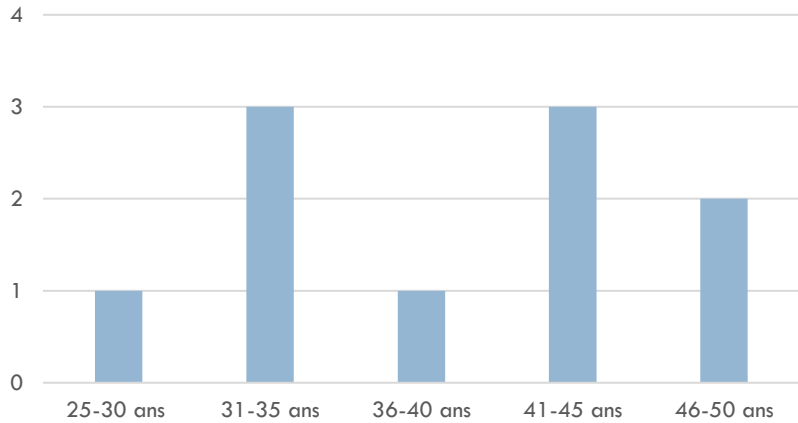
LES RESSOURCES HUMAINES : UN EFFECTIF DE 10 SALARIES AU 31 DECEMBRE 2020

Répartition du personnel au 31/12/20

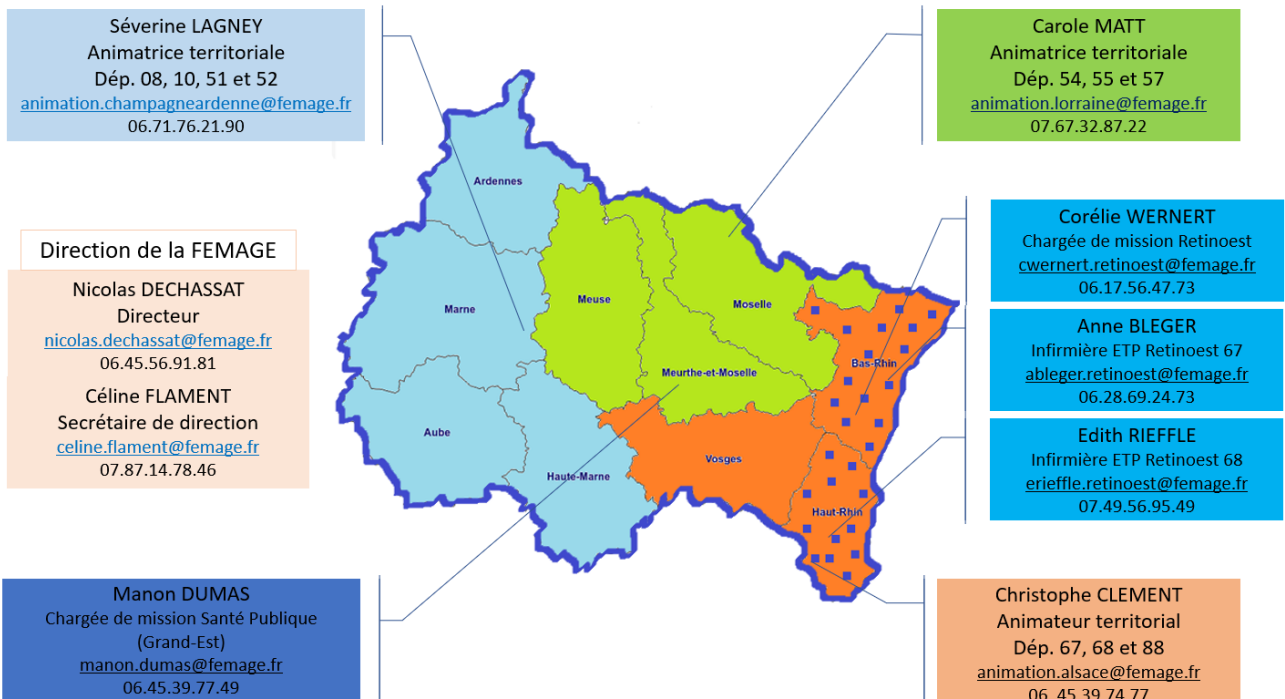


■ Homme
■ Femme

Pyramide des âges au 31/12/20



REPARTITION DES SALARIES ET DES ACTIVITES



5.2. Mettre en œuvre la démarche qualité afin d'améliorer le fonctionnement de la Fédération et répondre aux attentes des utilisateurs

Enjeux :

Depuis quelques années la transformation de notre système de santé s'opère et l'exercice coordonné constitue une brique dans l'évolution du virage ambulatoire. L'accompagnement des professionnels de santé dans l'exercice coordonné doit s'adapter à leur niveau de besoin : idée, projet, mise en œuvre et évaluation... De ce fait, la FEMAGE doit être agile afin de mieux appréhender les attentes des demandeurs et celles des salariés.

OBJECTIFS VISES

La démarche qualité est une opportunité pour guider la Fédération dans une amélioration continue de ses performances et notamment des interventions délivrées. La FEMAGE étant une nouvelle organisation, à court terme, les objectifs correspondent à la mise en œuvre de la démarche et la rédaction des process internes.

Les objectifs visés à moyen terme seront :

- évaluer l'efficacité des interventions en comparant les résultats obtenus ou résultats envisagés,
- évaluer la pertinence des interventions mises en œuvre,
- évaluer la mobilisation des ressources (humaines, financières...) pour mettre en œuvre les interventions, soit l'efficience.

Ces évaluations doivent s'intéresser aux professionnels de santé organisés ou qui s'organisent en exercice coordonné qui bénéficient des interventions de la Fédération, et les salariés qui réalisent ces dernières.

LES MOYENS MOBILISES

- ✓ Entretien des salariés et identification des procédures devant répondre à un besoin de gestion interne,
- ✓ Rédaction des process à partir de l'expérience utilisateur,
- ✓ Intégration des membres du Conseil d'Administration dans la rédaction du Manuel Qualité.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Manuel qualité de la FEMAGE,
- ✓ Rédaction des procédures de gestion interne (administrative, financière, ressources humaines, formation...).

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Evaluer l'organisation interne de la Fédération,
- ✓ Evaluer les prestations externes (facilitation, recours à l'animation territoriale, l'accompagnement à la santé publique, la formation...) avec entre autres, la mise en œuvre d'un questionnaire de satisfaction pour les professionnels de santé qui sollicitent la Fédération.

5.3. Développer la communication externe et renforcer l'adhésion des structures coordonnées

OBJECTIFS VISES

L'objectif est de communiquer régulièrement vers les professionnels de santé, les partenaires et les institutions. La FEMAGE doit être identifiée comme l'expert de l'accompagnement de l'exercice coordonné en Grand-Est : faire connaître la fédération, ses activités, ses prestations...

LES MOYENS MOBILISES

Séminaire avec les membres du Conseil d'Administration pour débiter la construction d'un plan de communication.

Construction d'un plan de communication selon une démarche structurée : étude du contexte, des groupes cibles et des objectifs, les messages et la définition d'un plan d'actions.

Soutien d'un prestataire pour définir la charte graphique et la création d'un logo.

Utilisation d'un web-logiciel pour mettre en forme les flash infos.

Création d'un page sur LinkedIn.

LES REALISATIONS EN 2020

- ✓ Plan de communication,
- ✓ Nouveau logo et nouvelle charte graphique,
- ✓ Evolution de l'acronyme FEMAGE,
- ✓ **5 Flashes** infos réalisés entre mai et décembre 2020,
- ✓ 212 abonnés et 26 Post publiés [LinkedIn](#).

LES PERSPECTIVES EN 2021

- ✓ Mettre en place un groupe salariés en charge de la communication,
- ✓ Encourager les équipes à partager leur expérience avec l'appui des animateurs territoriaux,
- ✓ Définir un calendrier de programmation des sujets et partager les expériences des équipes coordonnées,
- ✓ Refondre le site internet.

Enjeux :

La fusion a entraîné une perte d'identification des fédérations sous le nouvel acronyme : FEMAGE. Les professionnels de santé, les équipes coordonnées et les institutions identifient localement encore les anciennes Fédérations. La FEMAGE doit être visible auprès de ses partenaires et augmenter la lisibilité de ses prestations proposées.

FEMAGE FLASH INFO n°3 Santé publique

NOTEZ CETTE DATE **RAPPEL**
Colloque 10 octobre 2020 à Epinal : La coordination

Pour s'inscrire

1 Présentation du pôle Santé Publique de la FEMAGE
2 Prévention addictions
3 Divers
4 Infos COVID-19

Présentation du pôle Santé Publique de la FEMAGE

Accompagnement à la mise en œuvre des actions de Santé Publique

Ché en 2017, le programme de dépistage fondant de la rétinopathie diabétique (RD) sur le territoire alsacien s'adresse aux patients diabétiques en Alsace, âgés entre 18 et 70 ans et ayant pu ou de réaliser vous chez un ophtalmologiste depuis 2 ans ou plus. Ce programme repose sur un dispositif de télé-dépistage par lecture différée de fond d'œil. Le programme permet de dépister [Plus d'infos](#)

Vous avez besoin d'un appui méthodologique, d'un conseil ou d'un regard sur votre action de Santé Publique ACI / FSI ?
Contactez : Manon Dumas, manon.dumas@femage.fr ou 03 45 30 11 40

D.U. « Coordination d'actions de santé publique en soins primaires »
RAPPEL : Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 septembre

Formation financée pour les professionnels de la région Grand Est

[Plus de renseignements](#) [Planning 2020-2021](#) [Pour s'inscrire au D.U.](#)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marie-France GERARD
Présidente
Médecin généraliste (88)
mariefrance.gerard@femage.fr



Carole LARGER-AUBRY
Vice-présidente
Champagne-Ardenne
Médecin généraliste MSP Fayl-
Billot (52)
carole.larger@femage.fr



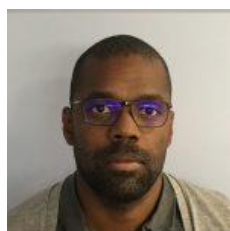
**Violaine BRUNELLI-
MAUFFREY**
Vice-présidente Lorraine
Médecin généraliste MSP
Tomblaine (54)
violaine.mauffrey@femage.fr



Pierre TRYLESKI
Vice-président Alsace
Médecin généraliste MSP
Strasbourg (67)
pierre.tryleski@femage.fr



Stéphane HUBER
Trésorier
Médecin généraliste MSP
Schirmeck (67)
tresorier@femage.fr



**Jacques-Olivier
DAUBERTON**
Secrétaire général
Médecin généraliste ESP St
Rémy en Bouzemont (51)
daubertonjo@gmail.com



Frédéric MOMPEURT
Secrétaire général adjoint
Masseur-Kinésithérapeute
MSP Colombey les Belles (54)
fred.mompeurt@free.fr



Valerie ESTEVE
Membre actif
Coordinatrice - MSP
Tomblaine (54)
valerie.esteve@sante-lorraine.fr



Catherine JUNG
Membre actif
Médecin généraliste -
MSP Strasbourg (67)
facilitation@femage.fr



**Christophe
ROHRBACH**
**Membre actif -
Réfèrent e-santé**
Médecin généraliste -
MSP Lingolsheim (67)
esante@femage.fr



Philippe FAVIER
Membre d'honneur
Médecin généraliste
MSP Vigneulles les
Hattonchâtel (55)
philippe.favier@femage.fr

